



Master 1 et 2

Arts Lettres et Civilisations

Parcours Littérature française et comparée
Guide étudiant 2022-2023



Sommaire

SOMMAIRE	2
Informations pratiques	4
Recherche documentaire :	4
Mise à disposition d'ordinateurs :	4
Objectifs professionnels du Master	5
Conditions d'admission	5
Le Laboratoire LAMo	6
Calendrier	7
Modifications du choix d'unité d'enseignements :	7
Dates de soutenance du mémoire :	7
Allocations :	7
Organisation du Master	9
MASTER 1 – SEMESTRE 1	10
MASTER 1 – SEMESTRE 2	11
MASTER 2 – SEMESTRE 3	12
MASTER 2 – SEMESTRE 4	13
Modalités de validation	14
Modalités de validation pour la deuxième session	15
Statut particulier des DA	15
Traitement de l'absence	15
Mentions	15
Descriptif des UE « Méthodologie »	16
Au premier semestre :	16
Au second semestre :	16
Descriptif des UE « fondamentaux et approfondissement de la recherche »	17
Au premier semestre	17
Au second semestre	27

UE 14, 24, 34 : COURS DE LETTRES CLASSIQUES	32
COURS DE LANGUE	34
Descriptif DES UE Préprofessionnelles En M1 et M2	36
UE 15, 25, 35 : « Stage en milieu professionnel hors Université »	36
UE 15, 25, 35 : « Stage de recherche »	38
UE 25 : Droit de la propriété intellectuelle et artistique	38
UE 15, 25, 35 : « Préparation au concours de l'agrégation : Ancien Français, Latin et/ou Grec »	39
UE facultative « Validation de l'Engagement Étudiant » (VEE) en L3 ou M2	41
PIX, évaluez, développez et certifiez vos compétences numériques dans l'UE « Culture et compétences numériques »	42
JOURNÉE D'ORIENTATION	42
Le mémoire	43
Trouver un sujet et un directeur	43
Modalités d'encadrement concrètes des mémoires des Masterants :	43
Rédaction d'un mémoire de recherche sur deux ans :	43
Taux d'encadrement des mémoires par chaque enseignant-chercheur :	44
Dépôt de sujet	44
Des ateliers de formation aux ressources documentaires	44
Présentation du mémoire	44
Soutenance du mémoire	44
Déroutement de la soutenance :	45
Équipe enseignante du département de lettres modernes	46
Thématiques de recherches	47
Bourses de master du « cluster Gender » :	53

Informations pratiques

Pour les notes : les procès-verbaux contenant les notes sont consultables par les étudiants sur intranet.

Responsable pédagogique du Master : Mme Mathilde Labbé et Mme Françoise Rubellin

Bureaux : 217 et 219 (sur RDV)

Mail : mathilde.labbe@univ-nantes.fr ; francoise.rubellin@univ-nantes.fr

Secrétariat du Master : Mme Myriam Guiné

Bureau 109.4 Bâtiment Censive 1er étage

Tél. : 02.53.52.22.77

Mail : secretariat.lettres-modernes@univ-nantes.fr

N'oubliez pas de consulter régulièrement votre messagerie :

[prenom.nom@etu.univ-nantes.fr]

Consultez tout au long de l'année les panneaux « Master 1 » et « Master 2 ». Y sont signalées les modifications d'emploi du temps, les dates d'examen, les annonces pour les allocations de recherche, etc. D'autres informations vous seront transmises via l'espace Madoc du master (inscription aux cours de recherche, messages généraux). Consultez-le régulièrement.

Recherche documentaire :

Le CIDRE (Centre interdépartemental de documentation et de recherche bibliothèque du département de Lettres modernes), bibliothèque du département de lettres modernes (bâtiment Censive, salle 100) dispose d'un fonds de plus 20 000 ouvrages ; 5 ordinateurs sont disponibles. L'accès est libre et les conditions d'emprunt sont identiques à celles de la Bibliothèque universitaire (les emprunts sont en nombre illimité, tant à la BU qu'au Cidre, pour une durée de 30 de jours). Les étudiants ont aussi accès à la bibliothèque de philosophie-lettres anciennes (salle 111, en face du Cidre). Ils peuvent librement travailler sur place et emprunter les ouvrages des collections (30 000 documents) aux mêmes conditions qu'au CIDRE.

Le responsable, M. Benoit Chetaille, interviendra au premier semestre dans le cours de méthodologie sur la recherche documentaire (présentation des outils et ressources documentaires en lettres : catalogues, textes et articles de revues en ligne, bibliographies, dictionnaires et encyclopédies en ligne, présentation de Frantext).

La Bibliothèque universitaire propose également des ateliers de formation auxquels les étudiants sont encouragés à s'inscrire.

Mise à disposition d'ordinateurs :

Des ordinateurs portables sont disponibles en prêt à la Bibliothèque Universitaire, sur simple présentation de la carte étudiante.

Objectifs professionnels du Master

L'objectif de ce Master est d'offrir un haut niveau de culture générale littéraire au travers d'une initiation progressive à la recherche dans le domaine de la littérature française, générale et comparée. Ce diplôme est en priorité orienté vers la préparation aux métiers d'enseignant (si l'étudiant passe ensuite un concours de l'enseignement), d'enseignant-chercheur et de chercheur, mais aussi vers les métiers de l'édition, de la culture et de l'administration. Par les cours et par la rédaction du mémoire de recherche, il vise à assurer une parfaite maîtrise de l'expression. La formation est progressive ; elle permet de développer l'autonomie du chercheur.

Compétences ou capacités évaluées par ce Master :

- Préciser et délimiter un sujet original dans le domaine littéraire, justifiant une recherche personnelle.
- Manifester un haut niveau de culture générale en littérature.
- Réunir une documentation complexe et diversifiée, à partir de supports différents, et supposant la connaissance d'une ou plusieurs langues étrangères.
- Argumenter, à l'écrit et à l'oral, et maîtriser une argumentation complexe.
- Montrer une aptitude à la confrontation d'idées et à la recherche en équipe.

Liste des activités visées par ce Master :

- Apprendre à chercher dans le domaine de la littérature générale et comparée.
- Analyser les résultats, puis rédiger une synthèse, savoir ensuite la présenter à un auditoire et en prolonger les résultats.
- Animer des manifestations à caractère littéraire (colloques, rencontres).

Après le Master...

- Poursuite d'études : préparation d'une thèse en littérature française.
- Enseignement secondaire ou supérieur (enseignant-chercheur du Supérieur, enseignant du secondaire) ; il est alors vivement recommandé de passer les concours du CAPES et/ou de l'agrégation.
- Métiers de la documentation et de l'édition (professionnel des métiers du livre et de l'édition, de la documentation...).
- Métiers de la culture et de la communication (journaliste, écrivain, carrières administratives...).

Pour plusieurs de ces métiers et secteurs d'activité, la détention du Master ne garantit pas en elle-même la maîtrise de l'ensemble des connaissances ou compétences professionnelles. La formation devra donc être complétée ; elle n'en constitue pas moins une voie d'accès légitime et appréciée.

Conditions d'admission

Condition d'admission en Master 1 :

La formation est accessible aux titulaires d'une Licence (ou diplôme équivalent) portant une mention en lien avec les disciplines enseignées. Depuis le printemps 2017, l'entrée en Master 1 est soumise à l'examen d'un dossier.

La réglementation mentionne que tout titulaire d'une licence de l'enseignement supérieur français peut postuler en Master 1. Le fait d'avoir une licence de la discipline est un critère d'étude du dossier de la commission mais ce n'est pas une condition pour déposer le dossier.

Le dossier doit être déposé avant la mi-mai 2023. Les dates sont fixées par la DEVU pour s'harmoniser au niveau national. Une commission d'admission évalue les compétences et le parcours académique des étudiants qui souhaitent intégrer le Master 1.

Conditions d'admission en Master 2 :

- Accès de droit en Master 2 ALC pour tous les étudiants ayant été sélectionnés en M1 ALC à Nantes Université et ayant validé leur M1.

- Pour tous les autres cas (changement de parcours, transfert, etc...) un dossier de sélection doit être déposé fin mai-début juin 2023.

Le Laboratoire LAMo

Centre de recherche en littérature rattaché à l'UFR Lettres et Langues de Nantes Université, LAMo (Littératures Antiques et Modernes) a le statut d'Équipe d'Accueil (EA 4276), reconnue par le Haut Conseil d'Évaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur (HCERES).

LAMo compte actuellement 40 membres permanents, issus des départements de Lettres classiques et modernes, d'études italiennes et anglaises, de langues et cultures étrangères de Nantes Université (13 professeurs ; 24 maîtres de conférences, dont 4 HDR, 1 PRCE et 1 PRAG), auxquels s'ajoutent 26 membres associés, 5 membres émérites et 38 doctorants, 1 secrétaire administrative et 1 ingénieur d'études.

Le laboratoire développe un programme de recherche sur les interactions entre l'Antique et le Moderne. Cette thématique se décline autour de trois axes :

Axe 1 : REPRÉSENTATION, IDENTITÉ, HISTOIRE

Axe 2 : TRANSMISSION DES TEXTES ET DES IDÉES

Axe 3 : MODERNITÉ, TRADUCTIONS ET THÉORIES



N'hésitez pas à consulter **le site web du laboratoire** afin d'en savoir plus sur ses membres, ses programmes de recherche, ses publications et ses événements : <http://lamo.univ-nantes.fr/>

Calendrier

Réunion de rentrée M1 et M2 :
Vendredi 9 septembre 2022 à 10 h 00 (salle C001).

Début des cours : lundi 12 septembre 2022.

Assistez aux premiers cours même si votre inscription n'est pas encore effective auprès de la scolarité. Si vous hésitez entre plusieurs cours, il est recommandé de commencer par assister à tous les cours au début, avant de faire votre choix et d'en informer les enseignants concernés.

À la rentrée 2022-2023, un seuil maximal d'inscriptions pour les cours « Fondamentaux » et « Approfondissement de la recherche » sera fixé afin d'éviter les disparités d'effectifs et de garantir la qualité de l'encadrement pédagogique : la modalité de ces inscriptions via un sondage sur MADOC sera expliquée lors de la réunion de rentrée.

Le mardi 6 septembre, de 14h à 17h, Bruno Méniel fera un cours de méthodologie de la composition française à destination des agrégatifs. Il est vivement conseillé aux étudiants du Master Recherche qui souhaitent suivre les enseignements de littérature française communs à la préparation de l'agrégation (Master PSE) et au Master ALC, c'est-à-dire les cours sur Léry et Diderot, d'assister à ce cours, car ils pourront être évalués grâce à une dissertation (même si d'autres modes d'évaluation sont prévus).

Modifications du choix d'unité d'enseignements :

Possibilité de modifier un choix d'enseignement après le début des cours de chaque semestre par intranet à l'adresse suivante : <http://www.univ-nantes.fr> Attention aux dates limites pour ces changements, à consulter sur internet ou à demander au service de la scolarité. Passé le délai, vous devrez demander une autorisation au secrétariat ou attendre les jurys en fin d'année pour que les modifications soient enregistrées.

Dates de soutenance du mémoire :

- avant le 1er juin 2023 pour la première session,
- avant le 7 juillet 2023 pour la deuxième session.

Il est éventuellement possible de soutenir votre mémoire après le jury de la deuxième session (uniquement avec accord de votre directeur). Au-delà du 15 septembre, pour des cas exceptionnels, une demande de dérogation peut être faite au directeur d'U.F.R, après avis du directeur de recherche.

Attention: Pour le Master 2, il est impératif de soutenir en première session si vous souhaitez candidater pour une allocation de thèse, en deuxième session (et non après) si vous souhaitez vous inscrire en Master ALC parcours Préparation Supérieure à l'enseignement (PSE) l'année suivante.

Allocations :

Les étudiants classés dans les premiers à l'issue du M2 peuvent candidater à une allocation de thèse auprès de la Région des Pays de la Loire et/ou auprès du Ministère.

- Allocations doctorales de la Région des Pays de la Loire : il faut s'en préoccuper dès décembre. Depuis 2012, la Région classe des sujets de thèse proposés en janvier par des laboratoires et en sélectionne quatre à cinq en Sciences humaines pour toute l'Université. Les sujets sélectionnés donnent lieu à un concours. C'est donc le futur directeur de thèse qui doit candidater pour rendre un dossier en janvier 2023. Si le sujet a été retenu, il y a un concours et les étudiants peuvent alors candidater auprès de l'École doctorale.

- Allocations doctorales du Ministère : c'est le directeur qui dépose un sujet (en février) sur la plateforme de l'école doctorale SCE (Sociétés, Cultures, Échanges). Si le sujet est retenu, les étudiants peuvent candidater en ligne sur ce sujet. Les étudiants doivent avoir soutenu leur mémoire fin mai, car ils présentent leur candidature en juin auprès de l'École doctorale. Ils sont alors en concurrence avec les étudiants de toute l'École doctorale SCE (Philosophie, Histoire, Lettres classiques...). Seront prises en compte les notes obtenues par les candidats, leur classement à l'issue de la première session, mais aussi le lien de leur projet avec les thématiques de leur laboratoire ainsi que leur compétence de chercheur, précisée par un rapport de leur directeur de mémoire. Les étudiants présélectionnés passent un oral fin juin ou début juillet devant les représentants de l'ensemble de l'École doctorale.

Organisation du Master

Informations générales sur la structure du Master :

- Les étudiants peuvent choisir les cours de littérature qu'ils suivent.
- Ils peuvent suivre des cours d'agrégation pour commencer à s'y préparer s'ils envisagent plus tard de passer le concours. Il s'agit de cours mutualisés avec le Master ALC parcours Préparation Supérieure à l'enseignement (PSE), qui est le nom de la préparation à l'agrégation. N.B. ce sont des cours très exigeants en termes de préparation et les étudiants doivent s'y inscrire en connaissance de cause.
- Dans l'UE « recherche collective » au second semestre, les étudiants sont directement impliqués dans l'organisation d'une journée d'études des étudiants de Master au printemps.

UE : Unité d'enseignement

EC : Élément constituant (d'une UE)

NB : les coefficients ne sont pas toujours égaux aux ECTS

MASTER 1 – SEMESTRE 1

UE	Descriptions	Présentiel étudiant	ECTS
UE 11	<p>Méthodologie</p> <p>EC 1 : Outils critiques (12 h TD) (8 séances de 1h30)</p> <p>EC 2 : Recherche collective (8 h TD) (4 séances de 2 h, le reste en distanciel)</p>	2 h 30 / semaine	1
UE 12	<p>Langue vivante TD (24 h)</p> <p>Anglais : version et commentaire</p> <p>Anglais : communication et recherche</p> <p>Allemand</p> <p>Espagnol non débutant</p>	2 h 00 / semaine	2
UE 13	<p>Fondamentaux de la recherche (au choix 2 EC parmi ces 7)</p> <p>L'Autre et le sujet dans l'histoire 1</p> <p>Théâtre et histoire culturelle 1</p> <p>Philologie, stylistique et herméneutique 1</p> <p>Littérature, idées et savoirs 1</p> <p>Théories et contre-théories du Moderne 1</p> <p>Traductions, réécritures et réceptions 1</p> <p>Ouvertures interdisciplinaires. La littérature et ses ailleurs 1</p>	4 h 00 / semaine	8
UE 14	<p>Approfondissement de la recherche</p> <p>Soit 2 EC parmi les suivants (au choix 2 EC parmi 10 – exclure ce qui a été choisi dans l'UE 13) :</p> <p>L'Autre et le sujet dans l'histoire 1</p> <p>Théâtre et histoire culturelle 1</p> <p>Philologie, stylistique et herméneutique 1</p> <p>Littérature, idées et savoirs 1</p> <p>Théories et contre-théories du Moderne 1</p> <p>Traductions, réécritures et réceptions 1</p> <p>Ouvertures interdisciplinaires. La littérature et ses ailleurs 1</p> <p>Cours d'agrégation. Léry, <i>Histoire d'un voyage...</i></p> <p>Cours d'agrégation. Diderot, La Religieuse</p> <p>Cours d'agrégation. Littérature comparée : Théâtres de l'amour et de la mémoire</p> <p>Soit 1 EC parmi les précédents et 2 EC parmi les suivants :</p> <p>Théâtre antique (1 h / semaine)</p> <p>Femme et Antiquité (1 h / semaine)</p> <p>Les savoirs du mythe (1 h / semaine)</p>	4 h 00 / semaine	8
UE 15	<p>UE préprofessionnelle, choix :</p> <p>Cours d'agrégation Ancien Français (24 h)</p> <p>Prépa. sup. enseign. Latin TD (18 h)</p> <p>Prépa. sup. enseign. Grec TD (18 h)</p> <p>Stage hors Université</p> <p>Stage recherche au sein du laboratoire</p>	<p>de 1 h 30 à 2 h / semaine</p> <p>35 h</p> <p>25 h / semestre</p>	1

MASTER 1 – SEMESTRE 2

UE	Descriptions	Présentiel étudiant	ECTS
UE 21	<p>Méthodologie</p> <p>EC 1 : Outils critiques et numériques (6 h TD) (3 x 2h) EC 2 : Recherche collective (8 h TD) (4 x 2h ; le reste en distanciel) : Organisation de la journée d'études des Masterants</p>	2 h 30 / semaine	1
UE 22	<p>Langue vivante TD (24 h)</p> <p>Anglais : version et commentaire Anglais : communication et recherche Allemand Espagnol non débutant</p>	2 h 00 / semaine	2
UE 23	<p>Fondamentaux de la recherche (au choix 2 EC parmi ces 6)</p> <p>L'Autre et le sujet dans l'histoire 2 Théâtre et histoire culturelle 2 Philologie, stylistique et herméneutique 2 Théories et contre-théories du Moderne 2 Traductions, réécritures et réceptions 2 Ouvertures interdisciplinaires. La littérature et ses ailleurs 2</p>	4 h 00 / semaine	8
UE 24	<p>Approfondissement de la recherche</p> <p>Soit 2 EC parmi les suivants (au choix 2 EC parmi 6) (exclure ce qui a été choisi dans l'UE 23) :</p> <p>L'Autre et le sujet dans l'histoire 2 Théâtre et histoire culturelle 2 Philologie, stylistique et herméneutique 2 Théories et contre-théories du Moderne 2 Traductions, réécritures et réceptions 2 Ouvertures interdisciplinaires. La littérature et ses ailleurs 2</p> <p>Soit 1 EC parmi les précédents et 2 EC parmi les suivants (exclure ce qui a été choisi au 1^{er} semestre) :</p> <p>Théâtre antique (1 h / semaine) Femme et Antiquité (1 h / semaine) Les savoirs du mythe (1 h / semaine)</p>	4 h 00 / semaine	8
UE 25	<p>UE préprofessionnelle, choix :</p> <p>Droit de la propriété intellectuelle et artistique</p> <p>Prépa. sup. enseign. Grec TD (18 h TD)</p> <p>Stage hors Université</p> <p>Stage recherche au sein du laboratoire</p>	<p>2 h / semaine</p> <p>1 h 30 / semaine</p> <p>35h</p> <p>25 h / semestre</p>	1
UE 26	<p>Mémoire de recherche</p>		20

Nota Bene : Il est recommandé de ne faire qu'un « stage hors Université » dans l'année de M1, soit au premier soit au second semestre.

MASTER 2 – SEMESTRE 3

UE	Descriptions	Présentiel étudiant	ECTS
UE 31	<p>Méthodologie</p> <p>EC 1 : Outils critiques (12 h TD) (dispense si l'étudiant l'a validé en M1)</p> <p>EC 2 : Recherche collective (8 h TD) (4 x 2h ; le reste en distanciel)</p>	2 h 30 / semaine	1
UE 32	<p>Langue vivante TD (24 h)</p> <p>Anglais : version et commentaire Anglais : communication et recherche Allemand Espagnol non débutant</p>	2 h 00 / semaine	2
UE 33	<p>Fondamentaux de la recherche (au choix 2 EC parmi ces 7)</p> <p>L'Autre et le sujet dans l'histoire 1 Théâtre et histoire culturelle 1 Philologie, stylistique et herméneutique 1 Littérature, idées et savoirs 1 Théories et contre-théories du Moderne 1 Traductions, réécritures et réceptions 1 Ouvertures interdisciplinaires. La littérature et ses ailleurs 1</p>	4 h 00 / semaine	8
UE 34	<p>Approfondissement de la recherche Soit 2 EC parmi les suivants (au choix 2 EC parmi 10 – exclure ce qui a été choisi dans l'UE 33) :</p> <p>L'Autre et le sujet dans l'histoire 1 Théâtre et histoire culturelle 1 Philologie, stylistique et herméneutique 1 Littérature, idées et savoirs 1 Théories et contre-théories du Moderne 1 Traductions, réécritures et réceptions 1 Ouvertures interdisciplinaires. La littérature et ses ailleurs 1 Cours d'agrégation. Léry, <i>Histoire d'un voyage...</i> Cours d'agrégation. Diderot, La Religieuse Cours d'agrégation. Littérature comparée : Théâtres de l'amour et de la mémoire</p> <p>Soit 1 EC parmi les précédents et 2 EC parmi les suivants :</p> <p>Théâtre antique (1 h / semaine) Femme et Antiquité (1 h / semaine) Les savoirs du mythe (1 h / semaine)</p>	4 h 00 / semaine	8
UE 35	<p>UE préprofessionnelle, choix :</p> <p>Prépa. sup. enseign. Ancien Français (18 h CM + 6 h TD) Prépa. sup. enseign. Latin TD (18 h TD) Prépa. sup. enseign. Grec TD (18 h TD)</p> <p>Stage hors Université Stage recherche au sein du laboratoire</p>	<p>de 1 h 30 à 2 h / semaine</p> <p>35 h 25 h / semestre</p>	1

MASTER 2 – SEMESTRE 4

UE	Descriptions	Présentiel étudiant	ECTS
UE 41	<p>Méthodologie</p> <p>EC 1 : Outils critiques et numériques (6 h TD) (3 x 2h)</p> <p>EC 2 : Recherche collective (8 h TD) (4 x 2h ; le reste en distanciel) : Organisation de la journée d'études des Masterants</p>	2 h 30 / semaine	1
UE 42	<p>Langue vivante TD (24 h)</p> <p>Anglais : version et commentaire</p> <p>Anglais : communication et recherche</p> <p>Allemand</p> <p>Espagnol non débutant</p>	2 h 00 / semaine	1
UE 43	<p>Fondamentaux de la recherche (au choix 2 EC parmi ces 6)</p> <p>L'Autre et le sujet dans l'histoire 2</p> <p>Théâtre et histoire culturelle 2</p> <p>Philologie, stylistique et herméneutique 2</p> <p>Théories et contre-théories du Moderne 2</p> <p>Traductions, réécritures et réceptions 2</p> <p>Ouvertures interdisciplinaires. La littérature et ses ailleurs 2</p>	4 h 00 / semaine	8
UE 44	<p>Mémoire de recherche</p>		30

Modalités de validation

Chaque UE fait l'objet d'une validation spécifique, organisée par le professeur. C'est donc le régime du contrôle continu ; il n'y a pas d'examens groupés en fin d'année. Les notes communiquées par les enseignants aux étudiants ne sont valables que sous réserve d'approbation par le jury.

Au premier et au deuxième semestre des M1 et M2, un devoir sur table en fin de semestre est proposé aux étudiants qui souhaiteraient valider le cours sous cette forme ; ou bien les étudiants pourront opter pour un travail personnel à faire chez eux (article, dossier etc.) ou un exposé en cours (avec un nombre limité d'exposés dans chaque cours).

N.B. L'étudiant s'engage en connaissance de cause (autrement dit en mesurant la charge du travail afférent au choix retenu pour la validation) dans le choix de l'évaluation qu'il retient pour tel ou tel cours dans lequel il est inscrit.

Étant donné que la rédaction du mémoire au terme de deux ans est devenue la norme depuis la rentrée 2019-2020, il s'agit de soutenir un état du travail de recherche en cours à l'issue du M1 (voir les modalités du mémoire p. 35-37). Les étudiants auront l'obligation de valider une partie de leurs cours « Fondamentaux » et « Approfondissements de la recherche » par des travaux directement liés à la recherche en Littérature, sous forme d'un exposé oral ou d'un dossier écrit, sur un sujet choisi en accord avec l'enseignant de l'UE choisie. Les autres évaluations se feront sous la forme du devoir sur table en fin de semestre.

Le principe, dégressif, pour que l'étudiant puisse consacrer du temps à son mémoire, est le suivant :

- M1 sem. 1 : deux travaux de recherche obligatoires à rendre au minimum (parmi l'ensemble des cours « Fondamentaux » et « Approfondissements de la recherche » suivis en M1 au premier semestre),
- M1 sem. 2 : un travail au minimum,
- M2 sem. 3 : un travail au minimum,
- M2 sem. 4 : pas d'obligation minimale de choisir une validation type « travail de recherche ».

Le Master 1 est validé sur la base de la moyenne générale entre toutes les UE (en tenant compte de leur coefficient) et la note de mémoire. Il y a compensation entre les UE de chaque semestre, mais il n'y a pas de compensation entre la moyenne des UE et la note de mémoire : il faut donc absolument avoir 10 ou plus à chacun de ces deux ensembles.

Ex. : Moyenne des UE = 8 ; Mémoire = 12 Résultat : ajourné

Ex. : Moyenne des UE = 13 ; Mémoire = 9 Résultat : ajourné

Modalités de validation pour la deuxième session

Seuls les étudiants qui ont obtenu moins de 10/20 à *la moyenne de l'ensemble des UE* doivent aller au rattrapage. Ils ne repassent alors, dans les UE non validées, que les matières dans lesquelles ils n'ont pas eu la moyenne (dans le cas des UE 11 et UE 21 ils ne repassent que l'EC dans lequel ils n'ont pas eu la moyenne). Chaque étudiant qui souhaite participer à la seconde session doit donc, sitôt après les résultats de la première session, prendre contact avec l'enseignant concerné (uniquement s'il n'a pas la moyenne au bloc des UE). Le rattrapage prend, sauf exception, la forme d'un oral.

Par ailleurs, contrairement à la Licence, les notes de session 2 remplacent automatiquement les notes de session 1. Par conséquent, ce n'est pas la meilleure note qui est prise en compte. Si une matière non validée en session 1 n'est pas repassée en session 2, la note de session 1 ne sera ni conservée ni reportée.

Attention : Une fois qu'on a obtenu la moyenne à l'ensemble des UE, il n'est pas possible de repasser l'une de ces UE à la deuxième session (même si la note obtenue à l'UE est inférieure à 10/20). En cas de redoublement, il faut repasser toutes les UE auxquelles on n'a pas eu la moyenne.

En Master 2, les règles sont identiques.

Statut particulier des DA

Les DA doivent informer dès le début des cours les enseignants de leur statut particulier, qui entraîne une adaptation de l'évaluation des cours suivis. Ils pourront ainsi se voir proposer une évaluation spécifique s'ils ne peuvent participer à la validation collective.

Ce statut n'est pas optimal pour la formation en Master. La dispense d'assiduité est en particulier difficile à prendre en compte pour les cours « Recherche collective » des 1er et 2e semestres qui sont, certes, conçus avec une part de distanciel, mais qui supposent un investissement en termes de travail fourni sur l'ensemble des deux semestres. La prise de contact avec les enseignants en charge de ces cours « Recherche collective » doit donc se faire très tôt.

Les DA sont dispensés du stage et du rapport de stage dans les UE préprofessionnelles (UE 15, 25, 35) si leur horaire de travail est supérieur à 15 h / semaine et a un lien avec la formation (fournir une photocopie du contrat de travail ou d'un bulletin de salaire à la responsable d'année avant la fin du semestre concerné). Leur note est alors « neutralisée » (ni avantage, ni désavantage par rapport à leur moyenne obtenue dans l'ensemble des UE hors mémoire).

Traitement de l'absence

La présence en cours est obligatoire pour les étudiants qui ne sont pas dispensés d'assiduité. L'enseignant peut en tenir compte dans l'évaluation.

Le traitement de l'absence se fait par un « zéro informatique ». L'absence à une ou plusieurs épreuves de contrôle des connaissances ne peut empêcher ni un calcul de moyenne ni une validation de l'année. En cas d'absence dûment motivée au contrôle continu, l'enseignant concerné peut organiser une épreuve de substitution.

Mentions

Pour la mention éventuelle, sont prises en considération, et à égalité, d'une part la moyenne de l'ensemble des UE, d'autre part la note du mémoire. La moyenne qui en résulte donne droit à la mention AB si elle est égale ou supérieure à 12, B à partir de 14, TB à partir de 16. La session de rattrapage peut donner lieu à l'obtention d'une mention.

Descriptif des UE « Méthodologie »

Au premier semestre :

« Outils critiques et méthodologie » :

Mme Rubellin, M. Le Goff et M. Chetaille

Ce cours comprend 8 séances de 1 h 30 au cours du 1er semestre.

Il est destiné à rappeler aux étudiants les ressources papier et numériques nécessaires pour l'élaboration de leur mémoire, le traitement des sources bibliographiques, les exigences typographiques etc. Il expose les façons de concevoir la problématique d'un mémoire. Il donne aussi des conseils sur l'introduction et la conclusion, la soutenance etc. Il est destiné aux M1 mais si des M2 ne l'ont pas suivi l'an dernier, ils doivent obligatoirement le suivre.

M. Benoît Chetaille, responsable du Cidre (bibliothèque de lettres bâtiment Censive), interviendra pour des conseils précis sur la recherche documentaire.

« Recherche collective 1 » :

Mme Labbé

Ce cours est destiné à familiariser les étudiants avec le monde de la recherche et les exercices académiques à travers une approche par la pratique.

Différents formats, de la biographie commentée au compte rendu d'ouvrage, de colloque de séminaire, seront proposés.

Le cours s'appuiera principalement sur les événements scientifiques portés par le laboratoire LAMO et les événements culturels de Nantes, auxquels les étudiants seront invités à se rendre et/ ou à participer. Une liste des publications et événements visés sera fournie en début de semestre.

Date du premier cours :

- 14 sept

- Autres dates communiquées à la rentrée.

Au second semestre :

« Outils critiques et numériques » :

M. Le Goff et Mme Rubellin

Ce module a pour objet de familiariser les étudiants avec l'utilisation d'outils numériques (bases de données, éditions en ligne, projets numériques collaboratifs, etc.) en SHS et, plus spécifiquement, en littérature. Il consistera en trois séances de 2 heures pour lesquelles la présence est requise.

Le premier cours aura lieu le 16 janvier.

« Recherche collective 2 » : organisation d'une journée d'études

Mme Grande

Ce cours fait suite à la recherche collective EC1 et permettra de mettre en œuvre les enseignements de ce premier module. Il sera validé par l'organisation collective d'une journée d'études préparée tout au long du semestre. Il s'agira ainsi pour les étudiants, tout en formalisant leur propre recherche, de se familiariser avec la conception de projets scientifiques collectifs et d'acquérir la méthodologie académique de la présentation orale. Chaque séance programmée sera conçue sous la forme d'un atelier et suivie de travaux menés en autonomie dans la perspective de la journée d'études.

Dates des cours communiquées à la rentrée du second semestre.

Descriptif des UE « fondamentaux et approfondissement de la recherche »

Au premier semestre

« L'Autre et le sujet dans l'histoire 1 » :

M. Tettamanzi

« Ça a commencé comme ça » : le manuscrit de Voyage au bout de la nuit.

Ce séminaire propose une approche de la critique génétique à travers l'exemple d'un des romans majeurs du XXe siècle. On partira d'une réflexion globale sur la génétique littéraire, pour en venir à l'histoire et aux caractéristiques du manuscrit de Voyage au bout de la nuit. Il s'agit d'une étude d'ensemble de ce manuscrit et des problèmes qu'il pose : lecture, transcription, interprétation, comparaison avec la version publiée. On y abordera aussi bien des problèmes techniques (comment lire le texte ? comment « l'établir » ?) qu'interprétatifs (traitement de l'espace et du temps, onomastique, statut des personnages, évolution du style, spécificités des thèmes, présence de l'idéologie).

Le texte du manuscrit de Voyage au bout de la nuit a été édité en fac-similé (Paris, Éditions des Saints-Pères, 2014) et en transcription (Voyage au bout de la nuit, « seul manuscrit », édition de R. Tettamanzi, Québec, Éditions Huit, 2016). Mais ces ouvrages sont hors de prix (pour le premier) et difficile d'accès (pour le second). Des polycopiés et/ou des projections de type « powerpoint » permettront de pallier cet inconvénient. Mais les étudiants devront se procurer l'édition courante du roman afin de faciliter leur approche.

Important : il ne s'agit pas d'un cours général sur le texte, mais d'une étude du manuscrit. Toute étude génétique suppose donc que le texte soit connu ; normalement, beaucoup d'étudiants à Nantes ont travaillé le roman de Céline en L1. Si ce n'est pas le cas, sa lecture est indispensable avant le début du cours.

Réf. : L.-F. Céline, Voyage au bout de la nuit, Gallimard, Folio n°28

« Théâtre et histoire culturelle 1 » :

Mme Rubellin

« La fabrique de l'histoire littéraire : hiérarchies culturelles et théâtres dits mineurs »

Qu'est-ce qui fait qu'une pièce de théâtre est dite « mineure » ? Pourquoi l'adjectif « populaire » est-il le plus souvent dépréciatif ? Alors que pendant longtemps l'histoire littéraire s'écrivait avec les chefs-d'œuvre, il semble qu'on favorise aujourd'hui les œuvres complètes, et qu'on assiste à la réhabilitation d'œuvres critiquées et parfois censurées.

À partir de l'exemple des pièces de la Comédie-Italienne et des théâtres de la Foire, moins bien considérées sur le plan académique que celles de la Comédie-Française, mais aussi à partir des parades de Beaumarchais et du premier théâtre de boulevard, on se posera la question du goût en relation avec la perception des classes sociales. On envisagera aussi la façon dont les manuels scolaires orientent notre réception du patrimoine théâtral.

Il s'agira de croiser différents types d'analyse, dramaturgique, historique, sociologique, linguistique. Nous nous intéresserons à la question des privilèges, du rapport de la culture avec le pouvoir et aux répertoires aujourd'hui méprisés par le monde académique : c'est précisément ce point de transition où se développent des formes concurrentes du théâtre officiel que nous souhaitons explorer ; loin de se réduire à un simple épiphénomène dans l'histoire de la représentation scénique, ce qui se joue est

l'émergence d'une certaine idée du « populaire », qui a occasionné des perspectives trompeuses. Qui soupçonne que le roi se rend aux spectacles de marionnettes de la Foire ?

Le cours comportera une initiation pratique à l'édition de manuscrits. Il permettra aussi de découvrir les apports de ce qu'on appelle les « humanités numériques », avec leur façon de questionner différemment un corpus, et de réviser certains clichés et préjugés.

Une réflexion collective sera engagée sur les moyens de transmettre ce patrimoine, en particulier par la ludification des savoirs : en quoi les différentes formes de jeux et d'enquêtes (vidéo / plateau / wiki) peuvent-elles générer une approche différente et pédagogiquement non empreinte de clichés ?

Ce cours est complémentaire de celui dispensé en 2021-2022 mais peut être suivi par les M1.

Indications bibliographiques

- Lawrence W. Levine, *Culture d'en haut, culture d'en bas. L'émergence des hiérarchies culturelles aux États-Unis*, [1988], trad. française Paris, Éditions La Découverte, 2010.
- Florence Dupont, *Aristote ou le vampire du théâtre occidental*, Paris, Aubier, 2007
- Pierre Bourdieu, *La Distinction. Critique sociale du jugement*, Paris, Éditions de Minuit, 1979
- Franco Moretti, *Graphes, cartes et arbres. Modèles abstraits pour une autre histoire de la littérature*, Les Prairies ordinaires, 2005.
- Christophe Schuwey, *Interfaces : une approche concrète des humanités numériques littéraires*, éditions Alphil, 2019.
- David Trott, *Théâtre du XVIII^e siècle. Jeux, écritures, regards*, Montpellier, Espaces 34, 2000.
- Françoise Rubellin, *Marionnettes du XVIII^e siècle. Anthologie de textes rares*, Montpellier, Espaces 34, 2022.

Les pièces de théâtres étudiées seront fournies sous forme d'extraits.

« Philologie, stylistique et herméneutique 1 » :

M. Correard

Les dialogues des dieux en Europe : Lucien et l'incrédulité religieuse à la Renaissance

Longtemps tenu pour un prototype de l'« athée » dans l'Antiquité, l'écrivain grec Lucien de Samosate « n'épargne ni les dieux, ni les hommes », comme le montrent certains de ses dialogues olympiens mettant joyeusement en doute l'existence de puissances supérieures (*L'Assemblée des dieux* ; *Zeus réfuté* ; *Zeus confondu* notamment). La portée de son incrédulité reste très discutée par les spécialistes, et elle n'a pas empêché pas son œuvre d'être extrêmement populaire au milieu des violentes polémiques religieuses de la Renaissance, Érasme et Rabelais s'en inspirant largement. Le Lucien des humanistes est-il un Lucien « christianisé » (satirisant les dieux païens), voire évangélique, ou bien un Lucien épicurien et sceptique, qui permet d'introduire des pensées de rupture par le biais de la fiction ? Pour tenter de répondre à cette question, nous étudierons plus particulièrement le *Momus* de Leon Battista Alberti (v. 1452) et le *Cymbalum mundi* attribué à Bonaventure des Périers (1537), chefs-d'œuvre de complexité herméneutique qui pourraient bien se révéler deux maillons importants pour comprendre la genèse de l'irrégion moderne.

Corpus (lectures obligatoires) :

- L. B. Alberti, *Momus, ou le Prince : fable politique*, trad. Cl. Laurens, Les Belles Lettres, 2017 (il s'agit de l'édition courante en format « poche », la moins chère)

- B. Des Périers, *Cymbalum mundi* (j'expliquerai à la rentrée comment se procurer une édition abordable).

Lecture recommandée :

- Lucien de Samosate, *Dans les secrets des dieux*, éd. et trad. A.-M. Ozanam, Les Belles Lettres, « Classiques en Poche », 2017.

« Littérature, idées et savoirs 1 » :

Mme Grande

Les contes d'autrices du XVII^e siècle : des succès de salon à la transmission impossible

Le conte de fées littéraire, tel qu'il apparaît et se développe à la fin du XVII^e siècle, est un genre doublement féminin, par son origine (le premier conte merveilleux est officiellement publié par Mme d'Aulnoy en 1690) et par ses auteurs, très majoritairement des autrices. Répondant aux attentes des salons galants, elles ont imaginé une littérature tout à fait audacieuse sous son enveloppe merveilleuse et faussement naïve. L'élaboration littéraire spécifique au conte a en effet donné aux conteuses l'occasion d'expériences de pensée que n'aurait sans doute pas permises une écriture attachée au vraisemblable, ce qui fait qu'on pourrait parfois les considérer comme des pionnières des études de genre. Nous explorerons l'étendue de cette audace en étudiant comment la sempiternelle question des rapports humains (pas seulement lors de la relation amoureuse ou conjugale, mais aussi dans les diverses déclinaisons familiales possibles) fait chez elles l'objet de scénarios aussi inventifs que perturbants. Ces expériences de pensée, rendues possibles par un genre littéraire neuf et libre, avaient tout pour séduire les salons, d'où un succès immédiat et intense. Pourtant, on constate le tarissement rapide de cette mode. Derrière la retombée d'un « effet de mode », les hiérarchies littéraires et culturelles peuvent-elles expliquer la non-transmission de ce patrimoine ? Explorer ce que les contes des conteuses dévoilent du féminin et du masculin nous permettra de découvrir les problématiques féminines spécifiques à la société du XVII^e siècle, mais ouvrira également la réflexion sur les normes qui structurent les hiérarchies culturelles.

Le cours s'appuiera principalement sur les *Contes des fées* de Mme d'Aulnoy, mais d'autres autrices seront également sollicitées (Catherine Bernard, Marie-Jeanne Lhéritier, Mme de Murat etc.).

Corpus :

Mme d'Aulnoy, *Contes des fées*, éd. Nadine Jasmin, Paris, Honoré Champion 2008. Acheter la version brochée, beaucoup moins chère (autour de 18 euros quand même) que la version reliée (plus de 100 euros...). D'autres textes seront distribués en cours ou mis à disposition sur MADOC.

On se reportera également à la collection « Bibliothèque des Génies et des fées » qui a pour ambition de publier l'intégralité ou presque des contes parus aux XVII^e et XVIII^e siècles. En particulier le premier volume est consacré aux contes de Mme d'Aulnoy ; le deuxième aux contes de Mlle L'Héritier, Mlle Bernard, Mlle De la Force, Mme Durand, Mme d'Auneuil ; le troisième aux contes de Mme de Murat.

Bibliographie :

Le Conte en ses paroles. La figuration de l'oralité dans le conte merveilleux du Classicisme au Lumières, A. Defrance & J.-F. Perrin (dir.), Paris, Desjonquères, 2005 (en particulier Lewis C. Seifert, « Entre l'écrit et l'oral : la réception des contes de fées "classiques" » (p. 21-33).

BARCHILON, Jacques, *Le Conte merveilleux français de 1690 à 1790. Cent ans de féerie et de poésie ignorées de l'histoire littéraire*, Genève, Slatkine Reprints, 1978.

EICHEL-LOJKINE, Patricia, *Contes en réseaux. L'émergence du conte sur la scène littéraire européenne*, Genève, Droz, 2013.

JASMIN Nadine, *Naissance du conte féminin. Mots et merveilles : les contes de fées de Mme d'Aulnoy (1690-1698)*, Paris, Champion, 2002.

PROPP, Vladimir, *Morphologie du conte* (1928), trad. M. Derrida, T. Todorov, C. Kahn, Paris, Seuil (Points Essais), 1970.

ROBERT, Raymonde, *Le Conte de fées littéraire en France : de la fin du XVII^e siècle à la fin du XVIII^e siècle* (1982), Paris, Champion, 2002.

ROBERT, Raymonde, « L'Infantilisation du conte de fées au XVII^e siècle », *Littératures classiques*, 1990, n° 13, p. 33-48.

SERMAIN, Jean-Paul, *Métafictions (1670-1730). La réflexivité dans la littérature d'imagination*, Paris, Honoré Champion, 2002.

SERMAIN, Jean-Paul, *Le Conte de fées : du classicisme aux Lumières*, Paris, Desjonquères, « L'Esprit des lettres », 2005.

STORER, Mary-Elisabeth, *La Mode des contes de fées, 1685-1700*, Paris, Champion, 1928.

TRINQUET Charlotte, *Le Conte de fées français 1690-1700*, Tübingen, Gunter Narr Verlag, 2012.

« Théories et contre-théories du Moderne 1 » :

Mme Brochard

Enjeux actuels des littératures autochtones

Les littératures autochtones extra-européennes sont à la croisée d'enjeux pluriels pour la recherche contemporaine.

Elles engagent en effet une réflexion politique et culturelle qui peut s'appuyer sur une analyse des pratiques éditoriales actuelles (Mémoire d'encrier au Québec, Zulma en France, par exemple), héritières des études critiques postcoloniales et notamment des *subaltern studies*.

Elles invitent également à une recherche ethnopoétique articulée sur les archives (sonores, notamment : chants, contes recueillis par les ethnologues et les ethnomusicologues), travail qui permet de mieux cerner les sources traditionnelles à partir desquelles ces littératures se construisent aujourd'hui, qu'il s'agisse de filiation, de réécriture, de reconfiguration.

Elles offrent en outre une matière poétique et narrative à partir de laquelle la recherche peut penser la pluralité linguistique, en interrogeant par exemple la réception d'œuvres bilingues (nous pensons aux recueils de Joséphine Bacon, en innu-aimun et français) dans un contexte mondial partagé entre valorisation institutionnelle des langues autochtones (l'UNESCO a proclamé la période 2022-2032 décennie des langues autochtones) et menaces de disparition.

Elles constituent enfin un support privilégié pour penser les enjeux d'identité et d'altérité en termes historiques mais aussi poétiques : quelles sont les conditions pour qu'une "singularité auctoriale" advienne dans un cadre herméneutique marqué par les études postcoloniales ? Dans quelle mesure l'étiquette « littératures autochtones » permet-elle aux auteur.es de s'affranchir d'un horizon d'attente parfois pétri de stéréotypes ? Comment une voix singulière peut-elle émerger au sein de traditions bien souvent collectives et collaboratives ?

Le cours s'appuiera sur un travail concret à partir d'extraits de textes poétiques et narratifs contemporains (Amérique du Nord et du Sud, Australie, Afrique), d'archives sonores et textuelles mises en lien avec les travaux d'ethnopoétique, et de divers documents (audiovisuels, numériques...) permettant d'analyser les enjeux actuels des littératures autochtones.

« Traductions, réécritures et réceptions 1 » :

Mme Lombez

Traduction, interprétation, manipulation, réécriture : cinquante nuances de sens

La traduction littéraire est un objet complexe, dont l'approche et la pratique ont considérablement varié selon les âges et les circonstances. On s'est intensément interrogé sur la manière de « bien » traduire depuis l'Antiquité, la Renaissance, la période romantique ou encore au XXI^e siècle, en passant par les

« imitateurs » du Classicisme, les protagonistes de la Querelle des Anciens et des Modernes, les tenants du littéralisme, etc. L'objectif du séminaire sera de rendre compte de cette diversité de visions de la traduction en les confrontant à leur pratique en diachronie : comment a-t-on traduit l'épopée d'Homère en français depuis la Renaissance ? La *Divine Comédie* de Dante ? Telle pièce de Shakespeare ? Le *Don Quichotte* de Cervantes ? *Ulysse* de Joyce ? L'étude comparée des traductions nous amènera à interroger les processus de construction du sens à travers la retraduction (pourquoi et comment retraduit-on ?) ainsi que d'autres réalisations plus atypiques (autotraduction, pseudotraduction). Dans le cadre du programme européen « TranslAtWar - Literary Translation At War (Mapping WW2 in Europe 1939-45) », on interrogera également les liens entre politique et traduction, notamment la façon dont le sens littéraire peut être un enjeu de propagande et de manipulations en temps de guerre ou d'occupation militaire. Le corpus de textes étudiés fera appel à divers genres littéraires issus de différentes langues anciennes et modernes.

Sélection bibliographique indicative pour une première familiarisation avec quelques problématiques de la traductologie (une liste plus complète sera distribuée en cours) :

- BALLARD, M., *Histoire de la Traduction. Repères historiques et culturels*, Traducto, De Boeck, 2013.
BERMAN, A., *Pour une critique des traductions – John Donne*, Paris, Gallimard, 1995.
ETKIND, E., *Un art en crise. Essai de poétique de la traduction poétique*, Lausanne, L'Age d'Homme, 1982.
ECO, U., *Dire presque la même chose*, Grasset, Paris, 2007.
GUIDERE, M., *Introduction à la traductologie. Penser la traduction : hier, aujourd'hui, demain*, Traducto, De Boeck, 2008.
LOMBEZ, C. (éd.), *Traducteurs dans l'Histoire. Traducteurs en guerre (1914-18, 1939-45)*, Atlantide n°5, Nantes Université, 2016. Consultable en ligne <http://atlantide.univ-nantes.fr/-Traducteurs-dans-l-histoire>
LOMBEZ, C. (éd.), *Circulations littéraires, transferts et traductions dans l'Europe en guerre (1939-1945)*, Presses de l'Université François-Rabelais de Tours, collection TraHis, 2021.
MESCHONNIC, H., *Poétique du traduire*, Lagrasse, Paris, 1999.
SAMOYVAULT, T., *Traduction et violence*, Seuil, Paris, 2021.
STEINER, G., *Après Babel (Une poétique du dire et de la traduction)*, Albin Michel, Paris, 1978.

« Ouvertures interdisciplinaires. La littérature et ses ailleurs 1 » :

M. Peyrache-Leborgne

Contes populaires et contes littéraires : textes et images

Le but de ce cours sera de découvrir l'immense corpus des contes populaires et des contes littéraires qui s'en sont inspirés, ainsi que la façon dont des schémas narratifs très anciens ont traversé les siècles en se renouvelant et en assimilant les normes, les valeurs, les idéologies des cultures et des époques dans lesquelles ils s'exprimaient. Grâce au travail fondateur des frères Grimm, le Romantisme puis toute la culture du XIXe siècle vont se passionner pour le folklore et la collecte des contes. Parallèlement, de grands artistes tels que Hans Christian Andersen, John Ruskin, George Sand ou Oscar Wilde vont s'appuyer sur la pseudo naïveté du conte merveilleux et de ses symboles pour revisiter philosophiquement le monde (la nature, l'éthique, le moi) à travers de nouvelles allégories.

Au XXe siècle, ces modèles sont également retravaillés par l'anglaise Angela Carter qui réécrit les contes du « Petit Chaperon Rouge », de « la Barbe Bleue » ou de « La Belle et la Bête » dans une perspective féministe, destinée à interroger à nouveaux frais les rapports entre le sexe, le pouvoir et la violence. Les contes classiques deviennent ainsi des objets de réflexion aux plans littéraire, historique, érotique et politique.

On s'intéressera enfin à quelques reconfigurations intermédiales des contes à travers l'image (illustrations anciennes, albums contemporains dits « *crossover* » ou livres d'artiste et, si possible, adaptations cinématographiques : notamment Lotte Reiniger et Sarah Moon).

Corpus :

Pour leurs travaux personnels, les étudiants pourront choisir deux auteurs parmi ce corpus. Nous essaierons au cours du semestre d'aborder en cours une grande partie de ces textes.

Apulée, *Amour et Psyché*, édition au choix (notamment Étonnants Classiques, également version en traduction française numérisée sur Gallica)

Charles Perrault : *Contes*, éd. Catherine Magnien, Paris [1990], Les Classiques de Poche, 2006.

Les frères Grimm, *Contes*, éd. Marthe Robert, Folio n° 840.

John Ruskin, *Le Roi de la rivière d'or* [*The King of the Golden River*], document numérisé déposé sur MADOC.

Hans Christian Andersen, *La Reine des neiges* [*Sneedronningen*] : consulter une traduction au choix en bibliothèque, Régis Boyer en Pléiade ; Marc Auchet en Pochothèque, édition Folio...

George Sand, *Histoire du véritable Gribouille* (édition au choix, électronique –ebookgratuit- ou papier)

Oscar Wilde, *Le Pêcheur et son âme* [*The Fisherman and his Soul*], édition au choix (il existe une édition Folio 2euros)

Angela Carter, *The Bloody Chamber*, 1979 ; trad. fr. *La Compagnie des Loups, et autres nouvelles*, Points, 1997.

Parallèlement à ce corpus, des documents numérisés seront déposés sur MADOC. Ils concerneront les contes antiques, les collectes de contes populaires à travers le monde, les diverses approches théoriques du conte (structuralisme, comparaison avec les mythes, approche psychanalytique), et les illustrations d'artiste.

Cours de Littérature française du XVI^e mutualisé avec le Master PSE (préparation à l'Agrégation) :

M. Méniel

Jean de Léry, *Histoire d'un voyage faict en la terre du Brésil*, texte établi, présenté et annoté par Frank Lestringant, précédé d'un entretien avec Claude Lévi-Strauss, Le Livre de Poche, « Bibliothèque Classique » n°707, 1994.

Jean de Léry (1536-1613) est un voyageur devenu écrivain. Envoyé par Calvin auprès de Villegagnon en compagnie de treize autres jeunes gens, il débarque sur une île de la baie de Rio de Janeiro en 1556. Les dissensions avec Villegagnon sur des questions théologiques obligent les protestants à quitter l'île et à partager la vie des Indiens Tupinamba, avant d'être expulsés du Brésil et de retourner en Europe. À partir de 1578, soit plus de vingt ans plus tard, Léry publie *Histoire d'un voyage faict en la terre du Brésil*, et il augmente le texte au fil des rééditions. Cet ouvrage est à la fois un récit de voyage, une réflexion théologique sur les désordres du monde dus au péché originel et une description de la nature sauvage, des objets, des rites et des mœurs des hommes du Brésil. Le discours s'oriente inmanquablement vers une comparaison entre les comportements des Français et celui des Indiens, et les plus inhumains ne sont pas ceux que l'on croit : Jean de Léry est, à sa manière, un moraliste.

L'édition au programme est celle de Frank Lestringant, au Livre de Poche Bibliothèque classique, qu'il est nécessaire d'acquérir. Cette édition propose un entretien avec Claude Lévi-Strauss, une précieuse introduction, un appareil de notes indispensable à la compréhension des textes, une chronologie, une bibliographie critique, un glossaire. Il faut que, dès cet été, vous vous familiarisiez avec l'ouvrage, en le lisant crayon en main et en constituant un recueil de citations. Il convient à la fois de repérer des passages

qui livrent la clef de l'œuvre et d'inventer des parcours thématiques à travers l'ouvrage en vous constituant un index. Les entrées d'index ne sont pas des sujets de leçons, mais des moyens d'entrer dans l'œuvre en détectant des thèmes récurrents, par exemple : humanité, polémique, corps, émotions, description, altérité, superstition, théologie, nature, culture, cruauté...

Textes critiques

Certeau, Michel de. *L'Écriture de l'histoire*, Paris, Gallimard, 1975, chap. v : « Ethno-graphie. L'oralité ou l'espace de l'autre : Léry », p. 215-248.

Jeanneret, Michel. « Léry et Thevet : comment parler d'un monde nouveau? » *Mélanges à la mémoire de Franco Simone IV : Tradition et originalité dans la création littéraire*, Genève, Slatkine, 1984, p. 227-245.

Holtz, Grégoire et Masse, Vincent, « Étudier les récits de voyage : bilan, questionnements, enjeux » dans *Arborescences*, n° 2, 2012, « La Littérature de voyages », p. 1-30 [URL : <http://www.erudit.org/revue/arbo/2012/v/n2/1009267ar.pdf>]

Lestringant, Frank, *L'Expérience huguenote au Nouveau Monde*, Genève, Droz (« Travaux d'humanisme et Renaissance », no CCC), 1996. [Rassemble 21 articles publiés antérieurement et mis à jour. Sept d'entre eux portent en totalité ou en partie sur Jean de Léry : chap. iv à viii, x, Épilogue 1. Voir en particulier, sur la dispute eucharistique au Brésil, le chap. v, p. 119-139 : « Tristes Tropistes. Du Brésil à la France, une controverse à l'aube des guerres de Religion »]

Lestringant, Frank. « L'Excursion brésilienne, note sur les trois premières éditions de *L'Histoire d'un voyage de Jean de Léry, 1578-1585* », *Mélanges sur la littérature de la Renaissance à la mémoire de V.-L. Saulnier*, Genève, Droz, 1984, p. 53-72.

Lestringant, Frank. *Écrire le monde à la Renaissance, Quinze études sur Rabelais, Postel, Bodin et la littérature géographique*, Caen, Éditions Paradigme 1993.

Lestringant, Frank. *Jean De Léry ou L'invention Du Sauvage – Essai sur L'Histoire d'un voyage fait en la terre du Brésil*, Honoré Champion, 2005.

Lestringant, Frank. *Le Cannibale, grandeur et décadence*, Paris, Perrin, 1994 ; rééd. 2016 [chap. VI : « Jean de Léry ou l'obsession cannibale », p. 124-142].

Lestringant, Frank. *Le Huguenot et le Sauvage. L'Amérique et la controverse coloniale en France, au temps des Guerres de Religion*, 3e éd. revue et augmentée, Genève, Droz (« Titre courant »), 2004. [Chap. I, p. 39-75 : historique de la colonisation française au Nouveau Monde au xvie siècle].

Lévi-Strauss, Claude, *Tristes Tropiques*, Paris, Plon, « Terre humaine », 1955 ; repris dans la coll. « Terre humaine/Poche », Pocket, 1995 [en particulier le chap. IX : « Guanabara »].

Majer, Irma Stazer. « La fin des voyages : écriture et souvenirs chez Jean de Léry », *Revue des sciences humaines*, 90 (1989), p. 71-83.

Tinguely, Frédéric. « Jean de Léry et les vestiges de la pensée analogique », *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, 57 (1995), p. 25-44.

Tinguely, Frédéric. *Le Voyageur aux milles tours. Les ruses de l'écriture du monde à la Renaissance*, Paris, Honoré Champion, 2014.

Cours de Littérature française du XVIII^e mutualisé avec le Master PSE :

Mme Ligier-Degauque

Denis Diderot, *La Religieuse*, édition de Florence Lotterie, Paris, Flammarion, GF n°1394, 2009.

Le goût du masque et de la mystification, la théâtralisation d'une parole équivoque, la pratique du doute systématique et du raisonnement tournoyant (avec une préférence pour la forme dialogique) sont caractéristiques de l'œuvre de Diderot, et le roman *La Religieuse* nécessite d'être étudié en regard d'un certain nombre d'autres textes de cet écrivain. À ces traits définitoires, il conviendrait d'ajouter le goût des larmes, cultivé dans le « drame bourgeois » ou « genre dramatique sérieux » dont Diderot est l'inventeur et

le fervent défenseur (avec *Le Fils naturel* et *Le Père de famille*) : l'expression de la sensibilité et sa traduction physique, avec un *pathos* assumé, nourrissent chez lui une certaine idée du théâtre (qui évolue avec le *Paradoxe sur le comédien*), mais aussi une réflexion philosophique (sous le signe du matérialisme). Là encore, le roman au programme devra être travaillé par rapport à ce qu'Anne Coudreuse a appelé *Le Goût des larmes* au XVIII^e siècle, et en prêtant attention à la théâtralité d'un roman qui comporte nombre de « scènes » fortes. Le critique d'art qu'a été Diderot, avec ses *Salons*, sera à prendre en compte afin de réfléchir à la qualité du regard que l'écrivain cherche à éveiller (tant à la scène que, de manière fantasmagorique, à la lecture) : diriger l'œil, altérer la vision par l'excès émotionnel, passer de la chose vue à la chose racontée (processus typique d'un Diderot passionné par les tableaux de Greuze), voilà autant d'opérations esthétiques qui font de l'émotion le mobile impérieux.

Quelques recommandations pour renforcer vos connaissances de Diderot :

N.B. Je me limite à quelques indications ; d'autres vous seront données à mesure du semestre, ainsi que des ressources sur Madoc.

- Parmi les biographies consacrées à Diderot, je vous en recommanderais trois : *Denis Diderot* par Raymond Trousson, Paris, Tallandier, 2005 ; *Vies de Diderot* par Pierre Chartier, Paris, Hermann, 2012, 3 vol. (sur *La Religieuse* : vol. I, « Les épreuves de la fiction », p. 293 et svtes) ; *Diderot. Le combattant de la liberté* par Gerhardt Stenger, Paris, Perrin, 2013 (en lien avec *La Religieuse*, lire en particulier « De la scène au roman », p. 233-260). Je m'appuierai en cours sur ces biographies, notamment pour étudier le rapport de Diderot au fait religieux (clergé, dogmes, spiritualité).

- Sur le matérialisme de Diderot, certains textes philosophiques sont à connaître. Recommandation de lectures : Diderot, *Pensées philosophiques, Additions aux Pensées philosophiques*, éd. Jean-Claude Bourdin, Paris, Flammarion, GF n°1249, 2007 ; Diderot, *Œuvres* t. I « Philosophie », éd. Laurent Versini, Paris, Robert Laffont, coll. « Bouquins », 1994 (dans ce recueil de plusieurs textes philosophiques de Diderot, lire en particulier *Pensées sur l'interprétation de la nature*).

- La connaissance de l'histoire du genre épistolaire est fortement souhaitable (en particulier : les *Lettres portugaises*, 1669, et, roman incontournable du XVIII^e siècle, *Julie ou La Nouvelle Héloïse* de Rousseau, 1661). Le cours viendra enrichir votre réflexion sur les usages de la lecture au XVIII^e siècle, la transformation des pratiques, ou la constitution d'images du lecteur et de la lectrice. Cela étant dit, à signaler : Frédéric Calas, *Le roman épistolaire*, Paris, Armand Colin, 2007.

- Parmi les introductions qu'on peut trouver dans les nombreuses éditions de *La Religieuse* (en plus de celle de Florence Lotterie), lire en particulier celles de Robert Mauzi (Paris, Armand Colin, 1961) et de Christophe Martin (Paris, Gallimard, « Foliothèque », 2010). Intéressez-vous notamment, à partir de ces propositions d'entrée dans la lecture de *La Religieuse* à la place à donner à la « Préface » en tête du roman de Diderot.

- Il vous faut connaître les deux drames bourgeois de Diderot : *Le Fils naturel* et *Le Père de famille*, réunis par exemple en un seul volume dans l'édition Jean Goldzink (Paris, Flammarion, coll. GF, 2005). Dans un deuxième volume, édité chez le même éditeur par Jean Goldzink : allez lire les textes théoriques qui ont accompagné la parution de ces deux drames bourgeois : *Entretiens sur le Fils naturel* et *De la Poésie dramatique* (chez GF, ces manifestes de théâtre sont donnés avec le *Paradoxe sur le comédien*).

- Dans sa comédie douce-amère intitulée *Est-il bon ? Est-il méchant ?*, (éd. Pierre Frantz, Paris, Folio Théâtre, 2012), Diderot intègre des passages autoparodiques où il s'amuse du goût pour les scènes pathétiques telles qu'il les cultive dans le drame bourgeois.

- Des extraits des *Salons* seront étudiés en cours. Si possible : lire Diderot, *Salons*, choix et édition de Michel Delon, Folio classique, 2008.

- Sur l'usage des émotions au XVIII^e siècle (entre autres) : Anne Coudreuse, *Le Goût des larmes au XVIII^e siècle*, Paris, PUF, 1999 ; Anne Vincent-Buffault, *Histoire des larmes XVIII^e-XIX^e siècles*, Paris, Rivages, 1986. Des articles sur ce thème viendront compléter, en cours, ces deux ouvrages.

- À connaître : l'*Éloge de Richardson* (1762), publié deux ans après le roman *La Religieuse* (1760). Voir Diderot, *Œuvres*, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 1965. Mais aussi les romans de

Richardson, découverts en France grâce aux traductions de l'abbé Prévost: *Paméla ou la Vertu récompensée* (1740) [*Pamela or Virtue Rewarded*], *Clarisse Harlowe* (1748) [*Clarissa Harlowe*].

- Parmi les ressources numériques, je vous signale le site « *Recherches sur Diderot et sur l'Encyclopédie* » : <<https://journals.openedition.org/rde/>> (nombreux articles en ligne ; je vous en signalerai régulièrement en cours)

- Enfin, un choix d'adaptations de *La Religieuse* : au cinéma, *Suzanne Simonin, la Religieuse de Diderot*, film réalisé par Jacques Rivette (1967) et *La Religieuse*, film de Guillaume Nicloux (2013) ; au théâtre, mise en scène de *La Religieuse* par Anne Théron, que vous pouvez voir en ligne sur le site de la compagnie « Les productions Merlin », avec une analyse du spectacle que j'avais exposée dans le cadre d'un colloque intitulé *Le Roman mis en scène* (Paris, Classiques Garnier, 2012, p. 247-262) (l'article est disponible en ligne <https://www.compagnieproductionsmerlin.fr/spectacles/la-religieuse/>).

La priorité : lire *La Religieuse*, avec prise de notes, de façon à bien connaître ce roman, qui est tout sauf tiède... Bonnes lectures (transportées) à vous !

Programme de Littérature comparée mutualisé avec le Master PSE :

M. Postel

Théâtres de l'amour et de la mémoire

Descriptif

La question rassemble trois pièces de théâtre appartenant à des cultures éloignées à la fois géographiquement et temporellement : *Śakuntalā* est une pièce indienne écrite en sanscrit attribuée au poète et dramaturge de l'Inde classique Kālidāsa (IV^e siècle avant Jésus-Christ) ; *Le Songe d'une nuit d'été*, une des comédies écrite par William Shakespeare dans la première partie de sa carrière londonienne (en 1595 ou 1596), relève du théâtre élisabéthain de la Renaissance ; *Comme tu me veux* est une pièce écrite par Luigi Pirandello créée en 1930, dans le contexte du fascisme de l'entre-deux-guerres. Les trois pièces mettent en scène la rencontre amoureuse, vécue dans la fulgurance, puis la séparation des amants : par le déploiement de ressources proprement dramatiques, elles interrogent l'origine ainsi que la permanence du sentiment amoureux

Conseils

Il faut bien évidemment commencer par lire chacune des trois œuvres, sans oublier les introductions et notes si l'édition imposée en comporte, en notant le résumé et en dégagant la structure. Vous pouvez aussi lire les introductions, notices et notes dans les éditions de la Pléiade pour les trois œuvres. Ensuite, pour situer le programme dans une ou plusieurs problématiques de littérature comparée, il faut se reporter à un des manuels (1. Spécial agrégation). Pour nourrir et cadrer la réflexion que vous aurez à mener dans la dissertation, il faut compléter vos connaissances en suivant deux premières approches : une approche théorique sur le théâtre (2. Théâtre) et une approche contextuelle portant sur le cadre culturel et littéraire dans lequel s'inscrivent les œuvres (3. Kālidāsa/Théâtre indien et Inde classique, 4. Shakespeare/Théâtre, 5. Pirandello/Littérature italienne et Théâtre de Pirandello) ainsi que la vie des écrivains (4. Shakespeare et 5. Pirandello/Biographie) et les conditions de création de leurs pièces. Enfin, en vue de la dissertation mais aussi du commentaire (à l'oral), il faut approfondir les interprétations critiques développées à propos des œuvres (3. Kālidāsa/*Śakuntalā*, 4. Shakespeare/*Le Songe d'une nuit d'été* et Approches anthropologiques, 5. Pirandello/Théâtre).

Programme

Kālidāsa, *Śakuntalā au signe de reconnaissance*, dans *Le Théâtre de Kālidāsa*, traduit du sanskrit et du prākṛit, préfacé et annoté par Lyne Bansat-Boudon, Paris, Gallimard, « Connaissance de l'Orient », n° 92, 1996.

William Shakespeare, *Le Songe d'une nuit d'été*, traduit de l'anglais par Jean-Michel Déprats, édition de Gisèle Venet, édition bilingue, Paris, Gallimard, « Folio Théâtre », n° 81, 2003.
Luigi Pirandello, *Comme tu me veux*, traduit de l'italien par Stéphane Braunschweig, Besançon, Les Solitaires intempestifs, 2021.

Bibliographie
Voir livret Agrégation

Au second semestre

« L'Autre et le sujet dans l'histoire 2 »

Mme Pierre

Types, personnage principal, personnage secondaire, personnage-plan, personnage-relief, masse et individu : théorie et genèse du personnage à l'ère du roman démocratique.

Le roman du XIX^e siècle ne peut se penser indépendamment de l'essor de la démocratie qui atteint de plein fouet la conception du personnage. Celui-ci est pris entre deux mouvements de fond : la progression inexorable de l'individualisme et la naissance des masses indistinctes théorisées par Alexis de Tocqueville. Ce cours propose de repasser par une exploration de la genèse des personnages chez Balzac, Flaubert, Zola à travers une lecture des avant-textes, pour comprendre les questions que la démocratisation pose au roman. Comme le dit Jean Giono dans *Noé* où il revient sur la genèse d'*Un homme sans divertissement* : « Tu ne peux pas te payer le luxe d'une Delphine. Tu n'as pas parlé de ses beaux yeux d'amande verte, de ses épais cheveux noirs, de sa peau pâle, bleutée comme un lait reposé mais tu sais que tout cela existe. » L'invention du personnage repose sur un geste créateur où se conjuguent et rivalisent le désir d'égalité (« le droit au roman ») et la persistance d'une forme romanesque hiérarchisée. Il en résulte des avant-textes (scénarios de Flaubert et ébauches de Zola que nous examinerons en cours) où sombrent des pans entiers de personnages quand ce ne sont pas les personnages eux-mêmes qui disparaissent. On verra que certaines fictions transtextuelles (forme particulièrement développée à la fin du XX^e et XXI^e siècle) constituent la manifestation exemplaire de cet horizon démocratique du roman.

Éléments de bibliographie

A. de TOCQUEVILLE, *De la démocratie en Amérique*, GF (2 vol.)

E.-M. FORSTER, *Aspects du roman*, 10/18

Ph. DUFOUR, *Le Réalisme pense la démocratie*, Genève, La Baconnière, 2021

R. SAINT-GELAIS, *Fictions transfuges*, la transfictionnalité et ses enjeux, 2011

« Théâtre et histoire culturelle 2 » :

Mme Ligier-Degauque

Enquête sur la « modernité » fin XVII^e-XVIII^e : patrimonialisation culturelle, inventaire des images et des discours sur la « première modernité » (du XIX^e à aujourd'hui).

« Qu'est-ce qui vit en nous de ces Lumières passées ? » Cette question formulée par Alphonse Dupront en 1963 à l'attention de ses étudiants en Sorbonne entre en résonance avec des débats récurrents et qui ne sont pas du seul ressort des spécialistes de la littérature, pourrait-on dire. La définition de l'héritage de la « première modernité » n'est plus frappée d'évidence aujourd'hui et entre dans une logique de « droit d'inventaire » – concept mobilisé de manière répétée et variée dans des champs tant politique que littéraire.

Des valeurs qui semblaient constitutives du courant des Lumières telles que la tolérance religieuse et l'émancipation individuelle par l'exercice de la raison sont ainsi remobilisées afin d'examiner sur quel postulat idéologique et dans quel contexte géopolitique à l'époque se serait constituée puis transmise (sur le long terme) une certaine histoire française, et même européenne, sur ce qu'aurait été la révolution philosophique des Lumières. Ainsi, Antoine Lilti a pu étudier comment s'est développée, à partir des travaux nord-américains et anglo-saxons, une contestation de la vision eurocentrée du monde (*L'Héritage des Lumières. Ambivalences de la modernité*), et comment s'est ouvert un espace de dialogue, souvent vif, et en prise directe avec notre contemporanéité : il s'agira, dans le cadre du cours, d'analyser les points de

litige pour départager ce qui appartient en propre aux « modernes » et ce qui relève de la pure construction mémorielle.

Le théâtre est une chambre d'échos essentielle aux débats de la « première modernité », et c'est donc par ce biais que nous verrons comment il entre en dialogue avec des enjeux sociétaux majeurs (figures de l'Autre, identités, récit national et histoire globale, etc.).

À partir d'une sélection de pièces et en prenant appui sur un corpus critique varié (entre autres : des manuels d'histoire littéraire, des journaux, des hors-série et des numéros spéciaux de magazines, des textes critiques inhérents aux débats universitaires tant en France qu'en Angleterre ou outre-Atlantique, etc.), nous réfléchirons à la manière dont la « première modernité » est travaillée et façonnée à la façon d'un objet de mémoire qui cristallise ambivalences et tensions. Comme l'écrivait en 2012 Tanguy L'Aminot, « [Rousseau] est bien mort il y a longtemps, mais son œuvre nous fait parler alors que nous croyons la faire parler. Elle révèle dans quel camp nous sommes et ce que nous voulons. » Pour faire écho à cette formule, nous dirions que c'est toujours nous qui parlons à travers les images et les discours sur la « première modernité ». Ce cours tendra un miroir à notre contemporanéité : quelles ombres sont-elles projetées sur la période fin XVII^e-XVIII^e ?

Philologie, stylistique et herméneutique 2

M. Méniel

Passions de l'âme et genres littéraires du Moyen Âge au Siècle des Lumières

« Passions », « émotions », « sentiments », « affects » : ces termes renvoient à certaines des expériences les plus intenses qu'il soit donné à l'être humain de faire. Entre le Moyen Âge et le Siècle des Lumières, la littérature comprend peu à peu que les passions constituent l'un de ses objets privilégiés. Or, chaque genre littéraire leur donne une coloration différente. Ainsi, la colère peut être une qualité pour le héros épique et un vice pour le personnage d'histoire tragique. De plus l'image des passions varie dans le temps : des passions médiévales comme l'acédie ou la lycanthropie ont aujourd'hui disparu ; la mélancolie qui était au Moyen Âge et à la Renaissance une cause de folie est devenue à l'époque romantique « le bonheur d'être triste » (Victor Hugo) et de nos jours un vague mal-être.

Ce cours de master se présentera comme un séminaire comprenant trois types d'interventions : l'enseignant prendra en charge certaines séances sur des passions envisagées sur la longue période, afin de permettre un dialogue entre les époques littéraires ; des spécialistes viendront parler de leur recherche en cours ; des étudiants volontaires travaillant sur des passions ou sur des genres littéraires présenteront leur recherche personnelle. Dans tous les cas, l'accent sera mis sur les types d'approche, sur les méthodes et sur les instruments de travail qui peuvent servir à l'analyse du discours des passions en littérature, du Moyen Âge à la première modernité. Une large place sera réservée à la discussion entre les intervenants et les participants.

Bibliographie

- Boquet (Damien) et Nagy (Piroska). *Le Sujet des émotions au Moyen Âge*, Paris, Beauchesne, 2009.
- Boquet (Damien) et Nagy (Piroska). *Sensible Moyen Âge. Une histoire des émotions dans l'Occident médiéval*, Paris, Seuil (Coll. L'univers historique), 2015.
- Casagrande (Carla) et Vecchio(Silvana). *Histoire des péchés capitaux au Moyen Âge*, Paris, Flammarion (Aubier, Collection historique), 2003.
- Casagrande (Carla) et Vecchio(Silvana). *Passioni dell' anima. Teorie e usi degli affetti nella cultura medievale*, Florence, Sismel ed., 2015.
- Ferrer (Véronique) et Ramond(Catherine), dir. *La Langue des émotions, XVI^e-XVIII^e siècle*, Paris, Classique Garnier, 2017.

- Klibansky (Raymond), Panofsky(Erwin) et Saxl (Fritz). *Saturne et la Mélancolie*, Paris, Gallimard (Coll. Bibliothèque illustrée des Histoires), 1989.
- Lecerclé (François) et Perrier (Simone), dir. *La poésie des passions à la Renaissance*, mélanges offerts à Françoise Charpentier, Paris, H. Champion, 2001.
- Méniel(Bruno). *Anatomie de la colère. Une passion à la Renaissance*, Paris, Éditions Classiques Garnier, 2020.
- Mühlethaler(Jean-Claude). « *De ira et auaritia* ou les faiblesses des grands à l'épreuve de l'actualité : des *miroirs des princes* à l'engagement politique sous Charles VI » in *Cahiers de Recherches Médiévales (XIII^e-XV^e siècle)*, 9, 2002, p. 215-235.
- Ribemont (Bernard). « La "peur épique". Le sentiment de peur en tant qu'objet littéraire dans la chanson de geste française », *Le Moyen Âge*, 2008/3 (t. CXIV), p. 557-587.
- Yon (Bernard), éd. *La Peinture des passions de la Renaissance à l'Âge classique*. Actes du colloque international (St.-Etienne, 10-12 avril 1991), Saint-Etienne, Pub. de l'Univ., 1995.

« Théories et contre-théories du Moderne 2 »

M. Forest

Mythe et Modernité

Dans une conférence de 1948, « La religion surréaliste », Georges Bataille définit le moderne comme « mythe de l'absence du mythe » : « Si nous disons tout simplement au compte de la lucidité que l'homme actuel se définit par son avidité de mythe, et si nous ajoutons qu'il se définit aussi par la conscience de ne pas pouvoir accéder à la possibilité de créer un mythe véritable, nous avons défini une sorte de mythe qui est *l'absence de mythe*. »

Bataille concède que l'idée qu'il exprime est « une idée assez difficile à suivre ». Elle est pourtant essentielle à qui veut comprendre la modernité littéraire telle qu'elle a été pensée au XXe siècle et les liens qu'elle entretient avec la question du mythe, de son éventuelle disparition et de sa possible réinvention.

Dans le cadre du travail conduit au sein de LAMO et portant sur la généalogie du moderne, on proposera une étude que complète (sans qu'il soit obligatoire d'avoir suivi les deux cours) le programme de l'an passé sur le mythe dans l'œuvre de James Joyce (Mythe et modernité 2).

Le corpus de base sera constitué des quatre livres ci-dessous :

Louis Aragon, *Le Paysan de Paris*.

Michel Leiris, *L'Âge d'homme*.

André Breton, *Arcane 17*.

Georges Bataille, *L'expérience intérieure*.

Il s'agira d'étudier comment, dans les parages du surréalisme, à la veille et au lendemain de la Seconde Guerre Mondiale, alors qu'une forme de sacralité barbare est en train de renaître sous la forme du nazisme et que l'Europe s'enfonce dans le nihilisme prophétisé par Nietzsche, un certain nombre d'écrivains français ont entrepris de penser à nouveau la nécessité du mythe. Une attention toute particulière sera accordée à l'œuvre de Bataille. Mais, à partir de la problématique définie et du corpus retenu, on abordera une série de questions qui toutes se rattachent à la considération du mythe et aux rapports que la littérature moderne, sous les formes du roman, de l'essai et de la poésie, entretient avec lui. Parmi les sujets abordés : l'Histoire, son sens et sa fin (Hegel, Kojève et Bataille) ; la poésie face à la mythologie fasciste (Aragon, Caillois, Politzer) ; le mythe de l'ailleurs et les ailleurs du mythe (l'ethnographie selon

Leiris et Bataille) ; le mythe du moderne en peinture (les arts dits primitifs et leur réinvention par la modernité, Manet selon Leiris et Bataille).

« Traductions, réécritures et réceptions 2 »

M. Postel

Les Évangiles au cinéma

Le cours consiste à analyser comment le récit des Évangiles (pris ensemble ou séparément) a accompagné l'histoire du cinéma, depuis les premiers films muets jusqu'aux productions hollywoodiennes des années 2000. Nous traiterons tout d'abord de la question de la légitimité de l'image en lien avec le sacré. Nous étudierons les premières adaptations du temps du cinéma muet (Méliès, Zecca, Guy, Hatot) tant en France qu'aux États-Unis (Olcott, Griffith, DeMille). Nous nous intéresserons en particulier à la proposition du poète et réalisateur Pier Paolo Pasolini, *L'Évangile selon saint Matthieu* (1964), puis à des propositions plus modernes s'inscrivant dans l'air du temps (Jewison), appliquant les recettes de la parodie (Monty Python, Arcand), visant un large public (Zeffirelli) ou bien encore tentant de délivrer un message personnel (Scorsese et Gibson). Il s'agira d'analyser quel Jésus est mis en scène (le rabbi juif, le prophète, le Messie, le fondateur d'une nouvelle religion, un sage, etc.), quel public est visé, quelle esthétique est réalisée. Les films seront accessibles sur Madoc. Une partie du cours consistera à étudier des extraits selon la méthode de l'analyse de séquence, dans une optique comparatiste (le texte et plusieurs extraits).

Programme

- *Les Quatre évangiles*, édition de Olivier Clément, Gallimard, « Folio Classique », 1998.
- Georges Méliès, *Le Christ marchant sur les eaux* (Star films [Méliès], 1899 (perdu)).
- Ferdinand Zecca (Pathé, Lucien Nonguet pour la mise en scène), *La Vie et la passion du Christ*, (1903)
- Alice Guy, *La Naissance, la vie et la mort du Christ* (Gaumont 1906)
- Georges Hatot, *La Vie et la passion du Christ* (Lumières, 1897)
- Sydney Olcott, *De la Crèche à la Croix (From the Manger to the Cross or Jesus of Nazareth*, 1912)
- David Wark Griffith, *Intolerance* (1916, extraits)
- Cecil B. DeMille, *Le Roi des rois (The King of Kings*, 1927)
- Pier Paolo Pasolini, *L'Évangile selon saint Matthieu (Il Vangelo secondo Matteo*, 1964)
- Norman Jewison, *Jésus-Christ Superstar (Jesus Christ Superstar*, 1973, 1.46)
- Franco Zeffirelli, *Jésus de Nazareth (Gesù di Nazareth*, 1977, extraits)
- Terry Jones (Monty Python), *La Vie de Brian (Life of Brian*, 1979)
- Denys Arcand, *Jésus de Montréal* (1988)
- Martin Scorsese, *La Dernière Tentation du Christ (The Last Temptation of Christ*, 1988, adapté du roman de Níkos Kazantzákis, Plon, Presses Pocket, 1959)
- Mel Gibson, *La Passion du Christ (The Passion of Christ*, 2004)

Bibliographie

- Agel, Henri, *Le Visage du Christ à l'écran*, Paris, Desclée, 1985.
- Baugh, Lloyd, *Imaging the Divine. Jesus and Christ-Figures in Film*, New-York, Toronto, Plymouth, Rowman & Littlefield Publishers, 1997. Dont : Baugh, Lloyd « Le chef-d'oeuvre : *L'Évangile selon Mathieu* », p. 94-106.
- Estève, Michel (dir.), « La Passion du Christ », *Études cinématographiques* n° 10-11, 1961.
- Focant, Camille et Marguerat, Daniel (dir.), *Le Nouveau Testament commenté*, Bayard, 2012.
- Hennebelle, Guy (éd.), « Christianisme et cinéma », *CinémAction* n° 80, mai 1996.
- Marguerat, Daniel, *Vie et destin de Jésus de Nazareth*, Seuil, « Points Histoire », 2019

- Michalczyk, John J., « La Bible et le cinéma », dans Savart, Claude, Aletti, Jean Noël (éd.), *Le Monde contemporain et la Bible*, Paris, Beauchesne, 1985.
- Prigent, Pierre, *Jésus au cinéma*, Genève, Labor et Fides, 1997.

« Ouvertures interdisciplinaires. La littérature et ses ailleurs 2 » :

Mme Orlandi

1970-2020 : la langue bien pendue de la poésie

Ce séminaire propose une exploration du champ poétique contemporain à partir d'un poste d'observation linguistique : la phrase. Qu'est-ce qu'une phrase, comment la phrase fait-elle (ou non) unité ? Quel rapport la phrase entretient-elle avec le phrasé ? Comment s'articule-t-elle au souffle, dans l'oralité, comment habite-t-elle l'espace (celui de la page, dans le cas des poèmes publiés, mais aussi l'espace hors du livre) ? Ces questions nous inviteront à arpenter les productions d'auteurs et d'autrices qui jouent, de façon oblique ou frontale, avec la cohérence et la cohésion textuelles. Elles nous conduiront à aussi à interroger l'imaginaire de la langue qui prend forme dans les créations (c'est-à-dire à la conception de la langue qui s'y manifeste, s'y incarne, sans faire l'objet d'un discours théorique).

Une bibliographie et un corpus de textes seront donnés en début de semestre, mais vous êtes d'ores et déjà chaleureusement invités à découvrir ou à redécouvrir, en guise de prélude et au gré de vos trouvailles, les écrits de Ghérasim Luca, Christophe Tarkos, Denis Roche, Nathalie Quintane, Christian Prigent, Valérie Rouzeau. Cette liste est non exhaustive et continuera à s'enrichir au fil des séances.

La validation se fera par présentation d'un exposé oral ou remise d'un dossier écrit que vous consacrez à l'étude d'un fait de langue dans un recueil de votre choix, après concertation avec l'enseignante.

UE 14, 24, 34 : COURS DE LETTRES CLASSIQUES

Théâtre antique : texte, mise en scène et réécriture (12 h)

1^{er} semestre

M. Belenfant

« Les Grecs à la découverte de l'Égypte »

L'Égypte n'a jamais cessé d'intéresser les Grecs. Si, dès Homère, nombre de poètes ont rêvé cette contrée fabuleuse et exotique, elle est aussi devenue un objet d'enquête pour les savants. Comment ne pas être intrigué, en effet, par les coutumes déconcertantes des Égyptiens, par les merveilles naturelles et patrimoniales de leur pays, par l'immutabilité de ses traditions pluriséculaires ? Terre d'étrangeté radicale, l'Égypte fut également l'espace imaginaire où la Grèce projeta ses idéaux politiques : Platon, dans son *Timée*, y voit une société organisée rationnellement, selon des groupes fonctionnels, tandis qu'Isocrate fait de la monarchie pharaonique le modèle d'une royauté éclairée... La question abordée dans ce cours sera envisagée à partir de textes extraits d'œuvres littéraires, que celles-ci relèvent de la poésie (Homère, Eschyle, Euripide, ...) ou de la prose (Hérodote, Platon, Isocrate, Diodore de Sicile, ...). Les discours que les Grecs ont tenus, tout au long de l'Antiquité, sur l'Égypte présentent des permanences et des évolutions : on s'efforcera de montrer ce que celles-ci nous révèlent de la mentalité des Grecs eux-mêmes, et des mutations de leur société.

Ne pas prendre ce cours si vous avez choisi « Les savoirs du mythe ».

2^e semestre

Mme Thévenet

Trois manières d'aborder la tragédie grecque qui la diffractent à travers les siècles : son texte initial lié au contexte de représentation, ses mises en scène, ses réécritures modernes et contemporaines. Un fil directeur : une figure, un personnage (Médée, Phèdre, Electre, Héraklès, Œdipe...), à suivre depuis les traces mythologiques préexistantes, les diverses pièces qui lui donnent vie dans l'Antiquité, jusqu'à ses incarnations les plus récentes. L'objectif est de montrer que le théâtre grec, avec ses contraintes d'écriture et de représentation bien définies, constitue une étape primordiale dans notre appréhension des figures mythiques : lire la *Médée* d'Euripide, c'est déjà lire 'une' Médée, mais sans la pièce d'Euripide, notre vision de Médée serait toute différente. Réécritures et mises en scène nous permettent de poursuivre un dialogue jamais interrompu avec la matière tragique, tout en mesurant la manière dont les auteurs ou metteurs en scène la réinvestissent en gardant des liens souvent très étroits avec le contexte antique ou l'image qu'ils s'en font.

Femme et Antiquité (12 h)

Mme Tresch

Lors de ce cours, l'étudiant/e apprend à connaître les grands types d'approche et d'angles d'analyse (historique, littéraire, anthropologique, ethno-psychanalytique, sociologique, etc.) d'un tel sujet et de ses sources. Il/elle développe sa capacité à les identifier et à les replacer dans leur contexte, en utilisant son intelligence critique à la fois pour questionner les documents-sources et la bibliographie. Il/elle apprend également la richesse d'une approche diachronique et pluridisciplinaire.

Les savoirs du mythe (12 h)

1^{er} semestre

M. Belenfant

« Les Grecs à la découverte de l'Égypte »

L'Égypte n'a jamais cessé d'intéresser les Grecs. Si, dès Homère, nombre de poètes ont rêvé cette contrée fabuleuse et exotique, elle est aussi devenue un objet d'enquête pour les savants. Comment ne pas être intrigué, en effet, par les coutumes déconcertantes des Égyptiens, par les merveilles naturelles et patrimoniales de leur pays, par l'immuabilité de ses traditions pluriséculaires ? Terre d'étrangeté radicale, l'Égypte fut également l'espace imaginaire où la Grèce projeta ses idéaux politiques : Platon, dans son *Timée*, y voit une société organisée rationnellement, selon des groupes fonctionnels, tandis qu'Isocrate fait de la monarchie pharaonique le modèle d'une royauté éclairée... La question abordée dans ce cours sera envisagée à partir de textes extraits d'œuvres littéraires, que celles-ci relèvent de la poésie (Homère, Eschyle, Euripide, ...) ou de la prose (Hérodote, Platon, Isocrate, Diodore de Sicile, ...). Les discours que les Grecs ont tenus, tout au long de l'Antiquité, sur l'Égypte présentent des permanences et des évolutions : on s'efforcera de montrer ce que celles-ci nous révèlent de la mentalité des Grecs eux-mêmes, et des mutations de leur société.

Ne pas prendre ce cours si vous avez choisi « Théâtre antique ».

2^e semestre

Mme Hertz

« Les auteurs juifs de langue grecque »

Ce cours a pour but de découvrir la façon dont les auteurs juifs de langue grecque (en particulier l'auteur de la *Lettre à Aristée*, Philon d'Alexandrie et Flavius Josèphe) ont tenté de formuler – à l'aide des outils rhétoriques et conceptuels de l'hellénisme – ce qui fondait leur spécificité religieuse au sein d'une société très majoritairement polythéiste : la croyance en un dieu unique, tenu pour infini et ineffable.

COURS DE LANGUE

Anglais

2 cours au choix :

- « Version et commentaire »
- « Communication et recherche »

1^{er} semestre : Mme Paris pour le cours « Version et commentaire » ; M. Lillis pour le cours « Communication et recherche ».

2^e semestre : M. Lillis pour le cours « Version et commentaire » ; Mme Paris pour le cours « Communication et recherche ».

Cours d'anglais « Version et commentaire » :

Le cours d'anglais « Version et commentaire » est mutualisé avec les agrégatifs.

Nous travaillerons donc la traduction de textes littéraires en langue anglaise et leur commentaire.

Nous étudierons, en anglais, les versions travaillées.

Cadrage méthodologique : l'acquisition d'une grammaire est vivement recommandée dès le L1, et doit accompagner l'étudiant durant toute sa formation y compris durant le Master. Il sera demandé de s'appuyer sur le livre *English Grammar in Use*, Raymond Murphy qui propose nombre d'exercices sur les points grammaticaux les plus divers.

Cours d'anglais « Communication et recherche » :

Format du cours :

- Discussions et lectures de textes littéraires et de sciences humaines, et de courtes vidéos (entretiens avec des auteurs, conférences, etc.)
- Exposés : les exposés porteront sur des sujets de lettres et sciences humaines (art, philosophie, cinéma, histoire, etc.). Ils pourront prendre la forme d'un exposé chronométré à 2 ou 3 personnes (maximum 10 minutes par personne), autour d'un même sujet de recherche, avec des répondants (étudiants dans l'assistance qui auront préparé des questions ou réactions à la présentation entendue afin d'initier une discussion collective).
- Cadrage méthodologique : l'acquisition d'une grammaire est vivement recommandée dès le L1, et doit accompagner l'étudiant durant toute sa formation y compris durant le Master. Il sera demandé de s'appuyer sur le livre *English Grammar in Use*, Raymond Murphy qui propose nombre d'exercices sur les points grammaticaux les plus divers.

Programme du cours « Communication et recherche » au 1^{er} semestre :

M. Lillis

Nineteen-Eighty-Four by George Orwell

In this class we will read the novel *Nineteen-Eighty-Four* by George Orwell in detail. We will examine Orwell's writing from different angles to understand the structure of his novel and his literary and political conception of language. Our reading will be supplemented by articles on philosophy and literary criticism. Finally, we will compare parts of this novel with scenes from the film by the same name, directed by Michael Radford, in 1984.

- In order to follow this class, you will need the following edition of the novel: *Nineteen-Eighty-Four: The Annotated Edition*, edited and annotated by D.J. Taylor, Penguin Modern Classics, 2013.

- Other texts, as well as scenes from the film, will be provided or shown by the teacher in class.

Programme du cours « Communication et recherche » au 2^e semestre :

Mme Paris

British Modernism

The period from 1901-1939 is often referred to as the Modernist Period. The Victorian Period ended with the death of Queen Victoria and a change in the political stability that her rule had guaranteed. Modernism responds to rapid transformations in Western society, including urbanization, the growth of industry, and World War I. It is a difficult term to define, but at its most basic, it was an avant-garde movement in literature and art that sought to break away from traditional social values, and the literary tradition that preceded it. Thinkers like Friedrich Nietzsche, Ernst Mach, and Sigmund Freud greatly influenced this movement.

We will study different supports reflecting the multiple facets of expression of the period : literary texts, essays and artworks.

Autres langues (espagnol, allemand...)

Les cours d'espagnol sont assurés par le département de Lettres Modernes et seront dispensés par Cristina CORRERO. Ils sont mutualisés entre tous les Masters (sauf PSE).

Quant aux cours d'allemand, les étudiants de Master pourront suivre un cours de traduction avec les étudiants du département d'allemand qui préparent les concours (Capes et Agrégation).

Programme du cours « Espagnol M1 et M2 », 1^{er} et 2^e semestres

Mme Correro

Le cours Espagnol M1 et M2 est un cours qui permet à l'étudiant d'approfondir directement la maîtrise de la langue et la littérature espagnole. L'étude de la langue s'articule autour d'enseignements pratiques et les techniques de communication écrite et orale ainsi que la version et la traduction. L'étude de la culture prend en compte la civilisation des pays hispanophones et la connaissance des médias. L'étude de la littérature prend en compte la littérature jeunesse et adulte. Les enseignements sont dispensés en langue espagnole. Ce cours permet aussi de préparer entre autres les épreuves du CAPES d'espagnol.

Modalités d'évaluation : CC écrit et oral (session 1) ; CC écrit (session 2)

Rappel : les textes officiels exigent que les étudiants de master suivent des cours de langue notamment pour communiquer sur leur recherche à l'étranger, et pour être capables de lire la critique en langue étrangère.

Descriptif DES UE Préprofessionnelles En M1 et M2

UE 15, 25, 35 : « Stage en milieu professionnel hors Université »

Le stage doit être effectué pendant 35 h minimum, qui peuvent être réparties sur une semaine ou plusieurs semaines. Il faut éviter de le placer pendant les cours. L'étudiant cherche lui-même un stage : écoles, collèges, lycées, bibliothèques, librairies, associations, administration, milieux culturels, ou autre, en rapport avec ses préoccupations professionnelles. Les activités effectuées au cours de ce stage devront toutefois être en rapport avec les compétences développées dans le cadre du Master.

Le stage est validé par un rapport de stage, qui doit suivre des consignes précises.

Il n'y a pas de soutenance de rapport de stage, les étudiants sont notés sur leur seul rapport, en relation avec les consignes données. La présentation doit être impeccable (forme et orthographe). Ce rapport de stage d'une dizaine de pages, doit être déposé au secrétariat en un seul exemplaire :

- pour le 1^{er} semestre, au plus tard le lundi 17 janvier 2022.
- pour le 2nd semestre, au plus tard le lundi 17 mai 2023.

Pour les étudiants DA : ils sont dispensés du stage et du rapport de stage si leur horaire de travail est supérieur à 15 h / semaine (fournir une photocopie du contrat de travail ou d'un bulletin de salaire à la responsable d'année avant la fin du semestre concerné) et si leur travail a un lien avec la formation. Leur note est alors « neutralisée » (ni avantage, ni désavantage par rapport à leur moyenne obtenue dans l'ensemble des UE hors mémoire).

CONSIGNES POUR LE RAPPORT DE STAGE HORS UNIVERSITE :

- Longueur :

Environ 20000 signes espaces compris, en times 12 (déroulez le menu Outils et prenez Statistiques) Le rapport doit faire au moins 7 pages bien pleines.

Attention : les annexes et la bibliographie ne comptent pas dans ce nombre de signes.

Votre rapport doit être relié en spirale, ou agrafé.

- Page de titre :

Elle devra contenir :

- Logo de votre université en haut à gauche ;
- Au centre : Rapport de stage (en gros)
- Votre prénom et nom (le nom en majuscules) en gros (et indiquez au-dessous en petit votre e-mail)
- Discipline : Master (précisez 1 ou 2) Recherches, Lettres Modernes
- Stage effectué du tant au tant
- Auprès de telle institution ou entreprise, ou de tel établissement
- Maître de stage : M. ou Mme prénom et nom (plus fonction éventuellement)
- Cette couverture doit être soignée ! Le premier regard de votre lecteur compte. Vous pouvez y placer une illustration.

- Remerciements (facultatifs) :

Les remerciements du rapport de stage sont généralement destinés à votre maître de stage et éventuellement à une ou deux autres personnes ayant joué un rôle important dans votre stage. Citez le nom, le poste de chaque personne et la justification de votre remerciement.

- Sommaire :

Numérotez les parties. Indiquez la pagination.

La présentation doit être impeccable (apprenez à faire les points suivis jusqu'au numéro de page).

- Développement :

1. Introduction

Précisez ici pourquoi vous avez choisi ce stage, pourquoi dans cette école, cette entreprise ou secteur d'activité. Vous pouvez très brièvement exposer votre démarche pour trouver ce stage.

Si vous en avez un, exposez votre projet professionnel. Vous pouvez éventuellement mentionner votre sujet de mémoire s'il a un rapport.

2. Présentez de manière globale « l'entreprise » et éventuellement les missions de votre stage (dans l'enseignement, il s'agit souvent simplement d'observation).

- La localisation géographique
- L'historique (assez succinctement)
- Le secteur d'activité
- L'effectif total de l'entreprise
- Sa structure

3. Description de votre stage :

- obligatoire : les jours, les heures, le nom du maître de stage, éventuellement d'autres encadrants
- mission (observation d'une classe, aide à l'inventaire d'une librairie ou bibliothèque, etc.)

4. Apport du stage : Fonctionnement, bilan, résultats (c'est le plus important et le plus personnel ! ce doit être le plus développé)

Enseignements / apports du stage (connaissances - compétences)

Mettre en perspective votre stage dans votre formation et dans projet professionnel.

- Qu'avez-vous tiré de votre stage ?
- Qu'avez-vous apporté ? Vous pouvez formuler des suggestions.
- Qu'avez-vous acquis ? (méthodes de travail, rigueur, organisation, etc.)
- Avez-vous atteint les objectifs que vous vous étiez fixés ?
- Comment avez-vous géré votre temps ? Estimez-vous que vous avez réussi ?

5. Conclusion :

- Ce stage vous a-t-il apporté une orientation professionnelle plus précise pour votre avenir ?
- A-t-il confirmé ou infirmé vos choix ? A-t-il fait naître d'autres désirs ?

- Les annexes :

Placez-ici les documents, les rapports sur lesquels vous avez travaillé qui permettent de mieux illustrer les missions ou apports du stage. Attention tous les documents placés en annexe/bibliographie doivent avoir été introduits lors du développement en faisant référence à l'annexe.

- Bibliographie facultative :

Éventuellement deux ou trois ouvrages qui vous ont apporté des théories applicables durant votre stage.

RECOMMANDATIONS PENDANT LE STAGE :

Afin de rédiger un rapport de stage vivant et sortant de l'ordinaire, il est vivement recommandé de constituer une sorte de « journal de bord » pendant votre stage. Il ne s'agit pas d'une simple prise de notes sur vos activités hebdomadaires, mais aussi de vos impressions, réussites, colères, échecs, anecdotes

N'oubliez pas non plus d'étudier l'organigramme de l'entreprise tant que vous êtes encore dedans, il vous sera ainsi plus facile d'éclaircir certains points incompris, d'avoir des précisions sur une activité que vous n'avez pas saisie.

LE STYLE DU RAPPORT :

Il doit être personnel : « j'ai souhaité... j'ai pu observer que... »

PRECISION :

Il ne s'agit pas pour vous de critiquer les gens que vous avez observés ou qui vous ont fait travailler, mais il s'agit pour votre lecteur de percevoir votre capacité d'observation, d'adaptation, et votre esprit critique. Vous pouvez offrir un exemplaire de votre rapport à votre maître de stage, mais cela ne vous empêche pas d'avoir des remarques personnelles critiques ; au besoin vous remettez une version allégée à votre maître de stage.

COMMENT VOTRE RAPPORT SERA-T-IL EVALUE ?

Il n'y aura pas de soutenance orale. Seul votre rapport écrit compte. Pour vous aider, voici quelques consignes que reçoivent les professeurs qui évaluent les rapports :

- Présentation écrite : propreté de la rédaction, correction orthographique et grammaticale, respect des normes typographiques.
- Intérêt du stage et investissement de l'étudiant dans le stage : cet item sera crédité de moins de points que les autres pour tenir compte du fait que l'étudiant n'est pas toujours en mesure de choisir son stage ni la charge de travail qui lui est confiée.
- Analyse des situations rencontrées au cours du stage et prospective : seront ici notés le regard porté par l'étudiant sur son immersion en milieu professionnel, sur les situations/responsabilités qu'il aura eu à gérer, ainsi que les enseignements qu'il aura tirés de cette expérience pour son avenir.

UE 15, 25, 35 : « Stage de recherche »

Les étudiants de Master peuvent choisir dans les UE Préprofessionnelles le « stage » qui consiste en un stage de recherche de 25 heures effectué dans le cadre d'une des équipes du laboratoire de LAMo (l'Antique, le Moderne). Il peut par exemple consister en un dépouillement de documents à travers la presse, les correspondances d'écrivain, des fonds légués à une bibliothèque, etc., dans la perspective d'une collaboration à la constitution et/ou à l'enrichissement de bases de données.

Le stage de recherche est encadré par un enseignant-chercheur, qui définit avec l'étudiant l'objet du stage et les objectifs à remplir en vue de la notation du travail effectué.

Un rapport de stage de recherche est demandé à l'issue du stage effectué : il vise à présenter l'objet du stage, ses modalités de déroulement, ainsi que les apports à la recherche dans le domaine disciplinaire afférent ; il doit également faire apparaître la capacité de l'étudiant du Master ALC à faire état de l'apport du stage effectué (ce qu'il a pu en retirer). Il est remis à l'enseignant-chercheur encadrant le stage de recherche, à l'issue du semestre, aux fins d'évaluation.

Le programme des stages de recherche au choix vous sera donné en début de chaque semestre via la page Madoc du Master.

UE 25 : Droit de la propriété intellectuelle et artistique

Mme Souffez

Ce cours a pour but d'initier les étudiants au droit de la propriété littéraire et artistique, et plus particulièrement au droit d'auteur. Cela conduit à aborder les questions suivantes :

- Quelles sont les œuvres protégées par le droit d'auteur ?
- Qui est titulaire du droit d'auteur ?
- Quel est le contenu de ce droit ?

UE 15, 25, 35 : « Préparation au concours de l'agrégation : Ancien Français, Latin et/ou Grec »

Cours commun aux agrégatifs.

N.B. vous devez vous reporter pour le détail de ces cours à la brochure d'Agrégation de Lettres Modernes (Master PSE, resp. Élisabeth Gaucher-Rémond).

« Ancien Français »

Mme Gaucher-Rémond

Œuvre au programme : François Villon, *Lais, Testament, Poésies diverses*, édition bilingue Jean-Claude Mühlethaler, Paris, Champion (coll. « Champion classiques Moyen Âge »), 2004, p. 83-207 (« Le Testament Villon »).

Pour suivre ce cours, il faut avoir acquis de solides compétences en ancien français : le rythme et le contenu des séances, adaptés à la préparation d'un concours de très haut niveau, nécessitent que les étudiants aient déjà une grande familiarité avec l'ancienne langue et connaissent déjà le texte au programme.

Conseils de pré-rentree :

TRADUCTION

En vous aidant de la traduction éditée et d'un dictionnaire du français médiéval en particulier, puisque l'œuvre au programme date du ^{xv}^e siècle, le Dictionnaire du Moyen Français en ligne : atilf.fr/dmf/, analysez le texte dans sa langue originelle (identifications morphologiques, constructions syntaxiques).

QUESTIONS DE GRAMMAIRE

- Morphologie et syntaxe :

L'ouvrage d'initiation (THOMASSET Claude et UELTSCHI Karin, *Pour lire l'ancien français*, Paris, Nathan « 128 », 1993) doit être complété par :

JOLY, Geneviève, *Précis d'ancien français*, Paris, Armand Colin, 1998.

MENARD, Philippe, *Syntaxe de l'ancien français*, Bordeaux, Bière, 1994.

Il sera utile, avant le début des cours, de faire des relevés d'occurrences à partir de votre lecture du texte au programme :

- en morphologie : modes et temps verbaux, types de déclinaisons nominales et adjectivales...

- en syntaxe : propositions subordonnées, emplois de « que », négation, syntaxe de l'infinitif et des formes en -ant...

- Phonétique et graphies :

LABORDERIE, Noëlle, *Précis de phonétique historique*, Paris, A. Colin, coll. 128 Lettres, 2005,

à compléter par la consultation des manuels suivants :

JOLY, Geneviève, *Précis de phonétique historique du français*, Paris, Armand Colin, 1995.

JOLY, Geneviève, *Fiches de phonétique*, Paris, Armand Colin, 1999.

PARUSSA Gabriella et CAZAL Yvonne, *Introduction à l'histoire de l'orthographe*, Paris, Armand Colin (coll. « Cursus »), 2015.

- Vocabulaire :

Je vous conseille de reprendre toutes les fiches de lexicologie médiévale dont vous disposez déjà et d'y inscrire les occurrences du texte au programme. Par la suite, vous aurez à préparer de nouvelles fiches à partir des usuels consultables en bibliothèque :

ANDRIEUX-REIX Nelly, *Ancien français - fiches de vocabulaire*, Paris, PUF, coll. « Études littéraires », 2004.

BERTRAND Olivier - MENEGALDO Silvère, *Vocabulaire d'ancien français - fiches à l'usage des concours*, Paris, Armand Colin, 2006.

GOUGENHEIM Georges, *Les mots français dans l'histoire et dans la vie*, Paris, Picard, 1990.

GUILLOT Roland, *L'épreuve d'ancien français aux concours. Fiches de vocabulaire*, Champion, 2008.

HELIX Laurence, *L'épreuve de vocabulaire d'ancien français, Fiches de sémantique*, coll. « Parcours méthodique », Paris, Éditions du Temps, 1999.

« Latin » et « Grec » :

Enseignants de Lettres Classiques

Une préparation régulière et intensive pour l'épreuve de version latine ou de version grecque sera assurée par un enseignant du département de Lettres anciennes.

Latin (1^{er} semestre seulement) : Mme Rouquette

Grec (1^{er} et 2^e semestres) : Mme Thévenet

UE facultative « Validation de l'Engagement Étudiant » (VEE) en L3 ou M2

Afin de favoriser l'engagement bénévole des étudiants au service de la société et l'acquisition de compétences par ce biais, l'UFR Lettres et Langages, en accord avec les préconisations de Nantes Université et du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, propose aux étudiants de toutes ses formations une **UE facultative en fin de cursus** (second semestre de la L3 pour les Licences, second semestre du M2 pour les Masters).

Ne sont concernés que les **engagements non rémunérés** sur le territoire national au service **d'associations à but non lucratif** (à l'exclusion d'associations confessionnelles ou d'associations incitant à la haine ou faisant l'apologie des discriminations), **l'engagement au service de l'université** (représentants élus dans des conseils centraux, fonctions principales des BDE par ex.), ou encore certains engagements rémunérés répondant à des critères particuliers de **service public** (ex. : sapeurs-pompiers volontaires).

Deux conditions doivent être réunies :

- qu'il s'agisse **d'engagements conséquents** (plus de 150 heures par an).
- que le **projet ait été présenté et approuvé par la commission VEE** de l'UFR se tenant en début d'année (mi-octobre).

Pour toute information, contacter Mme Taveneau : Stephanie.Taveneau@univ-nantes.fr

La commission est souveraine quant à l'approbation ou non du projet, et peut examiner l'opportunité d'un aménagement d'études éventuellement demandé par le candidat.

La validation de cette UE facultative intervient en fin d'année après la présentation des justificatifs nécessaires et d'un **rapport d'activité succinct (2-3 pages)**. Aucune note n'est attribuée.

Cette validation donne concrètement le droit à une **bonification de la moyenne générale de 0,25 points** en fin de formation dans le cas standard (ou bonification de 0,5 points dans des cas exceptionnels : responsabilités nationales, engagements allant bien au-delà de 150 heures par an...). La bonification est automatiquement déclenchée par la validation de l'UE à la fin du second semestre de L3.

Cet engagement peut **avoir lieu à un niveau inférieur du cursus** mais n'est validé **qu'une seule fois au cours de la scolarité, en fin de formation** (L3 ou M2) :

Ex. Vous accomplissez une démarche VEE en cours de Licence 2 en présentant votre projet d'engagement bénévole en début d'année auprès de la commission qui l'approuve, et vérifie l'accomplissement du projet en fin d'année sur présentation des pièces justificatives (attestation et rapport) ; la trace de cet engagement sera conservée pour une validation reportée de l'UE facultative en fin de L3. Idem en cours de M1 pour une validation en fin de M2.

PIX, évaluez, développez et certifiez vos compétences numériques dans l'UE « Culture et compétences numériques »

L'UE « Culture et compétences numériques » est proposée en L2 au premier semestre. Elle permet la compréhension des enjeux juridiques, économiques, sociaux et technologiques et l'appropriation des outils et services numériques permettant de rechercher, analyser, et communiquer des informations ; de produire, créer et exploiter des documents ou données numériques. Cet ensemble de compétences est nécessaire pour mener à bien les activités qu'exige un cursus d'enseignement supérieur.

Elle permet en outre de préparer le passage de la certification PIX.

Les étudiants de Master qui n'auraient pas suivi cet enseignement (ou la préparation au C2i qui existait antérieurement) dans leur cursus pourront s'y inscrire **DANS LA LIMITE DES PLACES RESTANT DISPONIBLES**.

Le choix des groupes et heures de TD se fait sur Madoc **APRÈS INSCRIPTION** auprès de Reda Tagri : Reda.Tagri@univ-nantes.fr

JOURNÉE D'ORIENTATION

L'université organise une Journée d'orientation pour les étudiants de lettres, langues et sciences humaines et sociales. Celle-ci aura lieu début du deuxième semestre (les dates précises seront communiquées ultérieurement par l'université).

Qu'est-ce que la spécialisation progressive en licence ? Quel choix de parcours de formation ? Quels choix d'options ? Quelle poursuite d'études ? Licence professionnelle ou Master ? Concours ? Pour quels métiers ? Comment s'engager dans les associations ?

Vos enseignants et les services de l'université se mobilisent toute la journée pour vous apporter des réponses. Dans chaque filière, des présentations des formations, des témoignages d'étudiants, de diplômés, des conférences et des stands d'information sur l'orientation, la préparation aux concours de la fonction publique, la mobilité internationale pendant vos études, la vie associative etc.

Vous trouverez le programme complet, horaires et lieux sur la page web de l'université qui sera dédiée à cette journée.

Le mémoire

Le mémoire de Master correspond à une recherche d'envergure sur un sujet inexploré donnant lieu à une présentation écrite (mémoire) puis orale (soutenance) ; il ne s'agit donc pas d'une dissertation étendue, mais de l'exposé des résultats d'une recherche personnelle. Il prend le plus souvent la forme d'une étude approfondie sur une ou plusieurs œuvres ou d'une édition critique de texte. Cette recherche et cette rédaction ont pour but l'apprentissage de la recherche et de l'élaboration d'un travail scientifique. Le mémoire est réalisé sous la direction d'un enseignant de l'université, avec qui l'étudiant convient d'un sujet, auquel il soumet régulièrement son travail (propositions de plan, développements partiels, analyses provisoires). Le directeur fait part de ses remarques, critiques ou suggestions, pour aider l'étudiant dans l'avancée de sa recherche.

Trouver un sujet et un directeur

Il est conseillé de prendre rapidement rendez-vous par mail avec un ou plusieurs enseignants, qui vous aideront à définir un sujet. On ne vous demande pas d'arriver avec un sujet en tête, mais de pouvoir dire ce qui vous intéresse comme thématique ou comme méthode critique, les siècles ou les genres que vous avez appréciés dans vos années d'études etc.

Modalités d'encadrement concrètes des mémoires des Masterants :

Les étudiants inscrits en Master ne peuvent attendre de leurs directeurs de mémoire qu'ils se transforment en correcteurs orthographique, syntaxique etc. et qu'ils corrigent les problèmes de mise en page du mémoire.

L'enseignant-chercheur qui encadre un travail de mémoire de Master pourra aider ses étudiants sur le plan de l'écriture et de la mise en page sur un nombre limité de pages (une dizaine), et ses remarques auront alors valeur de conseils pour le reste de la rédaction. À charge ensuite à l'étudiant de se relire et de se faire relire.

Le cours « Outils critiques » est là pour présenter aux étudiants de M1 les cadres de la recherche et expliquer les conventions, mais ne pourra suppléer la présentation individualisée par chaque enseignant-chercheur des méthodes de recherche qui dépendent de l'objet du mémoire. Les entretiens des enseignants-chercheurs avec les étudiants qu'ils encadrent ont un rôle fort à jouer en matière de formation des étudiants.

Rédaction d'un mémoire de recherche sur deux ans :

À compter de la rentrée 2019-2020, l'étudiant inscrit dans le Master ALC s'engage à travailler sur son mémoire de recherche pendant les deux ans de sa formation, avec la soutenance au terme du M1 d'un état du travail en cours, puis une soutenance du mémoire au terme du M2.

Ce travail de recherche sur deux ans permettra ainsi d'envisager des sujets parfois de plus grande ampleur, avec un temps de conception moins limité pour les Masterants.

Les étudiants qui entrent en M1 ont jusqu'au 10 décembre pour arrêter leur sujet de mémoire et leur choix de directeur/trice. Cela permet de murir son projet de mémoire et de pouvoir s'y consacrer durant la totalité de la formation du Master.

La présentation du travail en cours au terme du M1 prend une forme qui dépend de l'objet de recherche. Le cadre général est le suivant :

- présentation du projet de travail en cours (choix du sujet, du corpus, problématique),
- rédaction d'une partie du futur mémoire (une trentaine de pages au total),
- plan détaillé,
- bibliographie.

Des aménagements du cadre, à la demande de l'enseignant-chercheur, peuvent être apportés en fonction des spécificités de l'objet traité : par exemple, la présentation d'une partie des pièces éditées dans le cas d'un mémoire portant sur un corpus inédit de textes du XVIII^e siècle ; la présentation d'une partie du corpus traduit dans le cas d'un mémoire de traductologie. Le jour de la soutenance, qui a lieu devant un jury de deux enseignants-chercheurs, l'étudiant de M1 est incité à présenter la démarche qu'il compte adopter pour poursuivre son travail de recherche en M2.

Le mémoire de recherche soutenu dans sa version finale à l'issue du M2 doit représenter un volume total de 80 de pages *a minima*. Sa forme finale dépend de l'objet de recherche traité et peut donc présenter des spécificités, qui seront à discuter avec l'enseignant-chercheur encadrant le mémoire.

Taux d'encadrement des mémoires par chaque enseignant-chercheur :

S'il est difficile de fixer un seuil incompressible au-delà duquel un enseignant-chercheur pourrait refuser catégoriquement d'encadrer un étudiant, le chiffre de 6 mémoires à encadrer par enseignant-chercheur paraît néanmoins raisonnable. Au-delà de 6, l'enseignant-chercheur pourra inciter l'étudiant à solliciter un autre collègue pour l'encadrer.

Dépôt de sujet

Depuis 2021, le dépôt des sujets se fait par voie électronique, sous la forme d'un questionnaire en fin de premier semestre.

Des ateliers de formation aux ressources documentaires

La B.U. Lettres-Sciences humaines propose toute l'année des séances de formation thématiques aux ressources documentaires qu'elle met à votre disposition pour vos travaux. Ces formations ont lieu sous forme d'ateliers qui abordent la documentation électronique dans son ensemble (méthodes de recherche, ressources, gestion des données). La description et le calendrier de ces ateliers sont disponibles sur www.bu.univ-nantes.fr

Présentation du mémoire

La présentation matérielle est capitale ; un cours de méthodologie pour les conventions et usages typographiques est donné en première année au premier semestre. Il est obligatoire et validé par un examen. Les étudiants de M2 qui ne l'auraient pas suivi en M1 sont vivement incités à le suivre en auditeurs libres (mardi au premier semestre). Ne suivez pas n'importe quel livre imprimé (les règles changent selon les pays ; les conventions anglo-saxonnes ne sont pas les nôtres).

La présentation matérielle est également prise en compte dans la note attribuée aux rapports de stage.

On peut trouver sur internet, en tapant « protocole typographique applicable aux mémoires de master » un document de neuf pages qui rappelle les conventions en usage.

Soutenance du mémoire

Le mémoire sera présenté en deux exemplaires (un pour le directeur de recherches, un pour l'autre membre du jury). La soutenance est publique et dure environ une heure. Le résultat est proclamé aussitôt après la délibération qui suit la soutenance.

Concernant le délai entre la remise du mémoire au directeur et à l'autre membre du jury et la date de la soutenance, il faut compter au moins une dizaine de jours afin de permettre un délai suffisant de prise de connaissance du travail accompli par l'étudiant.

Le jour de la soutenance, l'étudiant doit apporter un exemplaire de son mémoire (même s'il n'est pas relié) pour pouvoir suivre ce qui va être dit sur telle ou telle page, et prendre des notes.

Déroulement de la soutenance :

1. Présentation du mémoire par l'étudiant (10 minutes environ).

a) Expliquer les raisons du choix de son sujet : on le fait surtout pour le second membre du jury, mais cet exposé permet aussi de juger l'aptitude à l'oral du candidat.

b) Exposer rapidement les difficultés d'ordre méthodologique rencontrées (mais pas les problèmes techniques d'imprimante ou autre !). On peut bien sûr ne pas avoir eu de difficulté méthodologique.

c) Le plus important (et ce qui doit être le plus développé) : énumérer les résultats obtenus au terme de ce travail (en citer 7 à 10 ; n'hésitez pas à dire : premier point, deuxième point, troisième point...) : quels apports vis-à-vis de ce qui a déjà été dit sur le sujet ? Ce qui est nouveau, qui n'était pas sûr avant, ce qui est original dans le texte étudié, etc. Ce que vous avez apporté à la recherche sur la question. Il faut être très précis. Vous pouvez aussi faire valoir ce que vous avez mis en annexe ou en appendice.

d) Donner un élargissement possible : qu'est-ce qui pourrait être traité, étudié, si l'on poursuivait le travail ?

2. Intervention du directeur de mémoire et du second membre du jury

Celui-ci donne son avis : points positifs et négatifs ; questions... L'étudiant peut répondre au fur et à mesure.

3. Délibération

Sortie de l'étudiant pendant la délibération du jury (quelques minutes en général), rappel de l'étudiant pour lui annoncer sa note.

Il peut vous être demandé par votre directeur de mémoire d'envoyer, avant la soutenance, votre mémoire sous format numérique (en Word et en PDF) par mail (ou en passant par un site de téléchargement si le volume du mémoire est très important) ou en apportant une clé USB contenant l'ensemble du mémoire le jour de la soutenance.

Équipe enseignante du département de lettres modernes

BUREAU	ENSEIGNANTS		E- MAIL
213	Mme AVIGNON Nathalie	MdC	nathalie.avignon@univ-nantes.fr
205	Mme BLAIN-PINEL Marie	MdC HDR	marie.blain-pinel@univ-nantes.fr
	Mme BROCHARD Cécile	MdC	cecile.brochard@univ-nantes.fr
215	M. CLAUDEL Paul-André	MdC	paul-andre.claudel@univ-nantes.fr
211	M. CORREARD Nicolas	MdC	nicolas.correard@univ-nantes.fr
205	M. FOREST Philippe	PR	philippe.forest@univ-nantes.fr
207	Mme GAUCHER-REMOND Élisabeth	PR	elisabeth.gaucher@univ-nantes.fr
201	Mme GRANDE Nathalie	PR	nathalie.grande@univ-nantes.fr
217	Mme LABBE Mathilde	MdC	mathilde.labbe@univ-nantes.fr
219	Mme LIGIER-DEGAUQUE Isabelle	MdC	isabelle.degauque@univ-nantes.fr
203	M. LILLIS Shane	PRAG	shane.lillis@univ-nantes.fr
211	Mme LOMBEZ Christine	PR	christine.lombes@univ-nantes.fr
201	M. MENIEL Bruno	PR	bruno.meniel@univ-nantes.fr
207	Mme MILLION-HAZO Louise	MdC	louise.millon-hazo@univ-nantes.fr
211	Mme ORLANDI Sibylle	MdC	sibylle.orlandi@univ-nantes.fr
203	Mme PARIS Claire	PRCE	claire.paris@univ-nantes.fr
215	Mme PEYRACHE-LEBORGNE Dominique	PR	dominique.leborgne@univ-nantes.fr
217	Mme PIERRE Chantal	MdC	chantal.pierre@univ-nantes.fr
215	M. POSTEL Philippe	MdC HDR	philippe.postel@univ-nantes.fr
219	Mme RUBELLIN Françoise	PR	francoise.rubellin@univ-nantes.fr
213	M. TETTAMANZI Régis	PR	regis.tettamanzi@univ-nantes.fr
201	M. ZONZA Christian	MdC	christian.zonza@univ-nantes.fr

ATER : Attaché temporaire d'enseignement et de recherche

MdC : Maître de conférences

MdC-HDR : Maître de conférences habilité à diriger des recherches.

PR : Professeur des universités

PRAG : Professeur agrégé de l'enseignement du second degré

PRCE : Professeur certifié affecté dans l'enseignement supérieur

Thématiques de recherches

Cette liste est destinée à aider les étudiants dans leur choix d'un directeur/d'une directrice de mémoire.

Mme AVIGNON

- Travaux sur le roman, périodes modernes et contemporaines.
- Domaines linguistiques et culturels nord-américain, germanique et slave.
- Littérature et musique.
- Littérature et discours scientifiques.

Mme BLAIN-PINEL

- Littérature de la période romantique.
- Approches esthétique, rhétorique et poétique.

Mme BROCHARD

Littérature comparée : domaine extra-européen contemporain (littératures latino-américaines, africaines, nord-américaines et australiennes) ; roman, poésie, théâtre

Littérature de la dictature et de la violence politique, littératures postcoloniales ; engagement et éthique en littérature

Littératures autochtones contemporaines (Amérique du Sud et du Nord, Australie, Afrique), écrivains plurilingues, écritures minoritaires ; choix des langues autochtones et questions de traductions

Domaines linguistiques : espagnol, portugais (Brésil), anglais, français ; intérêt pour les langues autochtones

M. CLAUDEL

1) Le courant de la décadence et la littérature fin-de-siècle. La nébuleuse symboliste en Europe, considérée particulièrement à travers ses expériences marginales ou déviantes : parcours oubliés ou occultés, postures aristocratiques, figures d'arrière-garde, « écritures de droite », auteurs antimodernes.

2) Aspects de l'exotisme dans la culture européenne de la fin du XIX^e siècle. Images et fantasmes de l'Orient, évocations littéraires de la Méditerranée et des pays du Levant, itinéraires croisés entre la France, l'Italie et l'Égypte : écrivains-voyageurs, auteurs « déracinés » et exilés volontaires dans l'espace méditerranéen, spécialement à Alexandrie et au Caire.

3) L'échec littéraire, ses mythes et ses représentations. La question du partage opéré par l'histoire entre grands auteurs et « reliquat » de la littérature, écrivains couronnés et figures de l'ombre. Pour une étude des lignes basses de la mémoire culturelle des XIX^e et XX^e siècles : lacunes, angles morts, éclipses, disparitions, formes du ratage et de la dégénérescence littéraire.

M. CORREARD

Littératures comparées (domaine européen, XVI^e-XVIII^e siècles) :

1. La littérature serio-comique de la Renaissance (Alberti, Erasme, More, Rabelais), ses sources antiques (Lucien de Samosate), ses prolongements à l'âge classique et aux Lumières, par exemple chez Cyrano, Swift, Sterne, Diderot (mais bien des auteurs mineurs restent à découvrir dans cette perspective).

2. La formation du domaine romanesque européen moderne :

- la nébuleuse du roman comique : roman quichottesque, roman picaresque, « histoires comiques », *Schelmenroman*.

- influence sur le roman de genres mineurs (nouvelles) et parfois oubliés (éloge paradoxal, satire ménippée, dialogue humaniste). Étude de ces hybridations génériques.

- Littérature de voyage, utopies, robinsonnades (périodes anciennes).

- Roman, exemplarité, morale (la rhétorique sermonnaire chez Mateo Aleman, Jean-Pierre Camus, Henry Fielding par ex.).

3. Littérature et histoire des idées dans l'Europe de la première modernité :

- La reprise et la transformation des courants de pensée antiques (scepticisme, cynisme, épicurisme), notamment dans l'optique d'une histoire de l'incrédulité moderne.
- Littératures et savoirs à l'époque de la révolution scientifique (voir descriptif du cours de M1).
- Littérature et philosophie (l'écriture de la philosophie classique et ses marges littéraires).

4. Œuvres fondatrices au seuil de la modernité : Montaigne, Shakespeare, Cervantès (je déconseillerais une approche monographique, mais on peut parfaitement concevoir un mémoire « autour » de ces grandes œuvres, une fois mises en relation avec des textes moins connus).

M. FOREST

- Le roman : XX^e et XXI^e siècles.
- Les écritures autobiographiques contemporaines.
- Les avant-gardes littéraires et artistiques.
- Théorie littéraire.

Mme GAUCHER-REMOND

Littérature française médiévale, en particulier du XIII^e au XV^e siècle (romans tardifs, littérature personnelle, historiographie) :

- Thème fédérateur : la représentation de l'individu (textes et images, formes et significations).
- Questions de poétique : l'écriture personnelle (en vers et en prose), le sujet et l'objet (figures de l'auteur, statut du personnage), les pratiques de la réécriture (du sérieux à la dérision, d'un genre à l'autre), le jeu de l'intertextualité (autorité et usure des stéréotypes).
- Interférences du réel et de l'imaginaire (histoire et fiction, rêve et réalité).
- Édition et traduction de textes médiévaux.

Mme GRANDE

Littérature française du XVII^e siècle.

Mes centres d'intérêt portent plus particulièrement sur :

- l'accès des femmes à l'écriture et à la culture (femmes autrices, sociabilité des salons, éducation des filles, femmes mécènes, etc.)
- les nouvelles galantes et autres formes de galanterie littéraire (libertinage, burlesque, petits genres, etc.)
- l'histoire culturelle du XVII^e siècle.
- les formes de la fiction narrative en prose (roman, nouvelle, conte, récit épistolaire, histoire tragique, etc.)
- éditions critiques et enquêtes éditoriales

Quelques idées de sujets possibles :

- Étude, diffusion et réception des œuvres de femmes : participer à faire sortir de l'oubli le « matrimoine »
- Étude de la réception de figures féminines (par exemple les figures d'autrices, de reines, de princesses, de favorites royales, etc.).
- Diffusion et réception des œuvres galantes
- La représentation du XVII^e siècle au cinéma (l'image d'un personnage historique, d'un événement, d'un écrivain...) ; les adaptations cinématographiques d'œuvres littéraires du XVII^e siècle.

Mme LABBÉ

- Littérature française XIX^e-XXI^e siècles, en particulier études transversales.
- Poésie française.
- Études de réception.
- Sociologie de la littérature.
- Histoire de l'édition littéraire.
- Rapports entre littérature et image, en particulier littérature et cinéma.
- Questions de la patrimonialisation de la littérature (des manuels aux musées) et du canon littéraire.

Quelques idées de sujets possibles :

- Etude d'une collection éditoriale
- Réception d'une œuvre ou d'une figure littéraire au XIXe ou au XXe siècle
- Etude d'un corpus de discours politiques mobilisant des références littéraires
- Etude de l'adaptation cinématographique d'une œuvre littéraire
- Etude d'un réseau littéraire

Mme LIGIER-DEGAUQUE

- Théâtre XVII^e-XVIII^e siècles, en particulier : les théâtres de la Foire et de la Comédie-Italienne (en lien avec le CETHEFI : Centre des Théâtres de la Foire et de la Comédie-Italienne : cethefi.org). Par exemple, éditions critiques de pièces inédites des XVII^e-XVIII^e siècles, travail sur le rapport à la norme (idéologique, dramatique) et le pouvoir, travail sur les formes dramatiques (pièces pour marionnettes, pièces par écrits, pièces à revue, etc.), études de mises en scènes de pièces des XVII^e-XVIII^e siècles. Croisement de différents types d'analyse, (littérature, histoire du théâtre, sociologie, etc.).
- Plus généralement : les questions de société liées à la « Première Modernité » ; les Lumières et les anti-Lumières ; le questionnement contemporain sur l'héritage des Lumières (la place des Lumières dans le monde arabo-musulman ; les interrogations portées par les *post-colonial studies* etc.).
- Et en lien avec les formes théâtrales actuelles, quelques exemples de thèmes de recherche : production et statut de l'image scénique (influence de la peinture, intégration des nouvelles technologies) ; les formes théâtrales documentaires ou qui refusent au contraire les effets de réel ; les adaptations de textes non destinées a priori au théâtre ; la mise en scène de la violence.

Mme LOMBEZ

- Poésie européenne (XIX^e-XX^e siècles) ;
- Formes et genres poétiques de l'Antiquité à nos jours ;
- Études de traduction de la Renaissance à l'époque moderne ;
- Traductions « intersémiotiques » (ex. œuvres littéraires adaptées au cinéma ; questions de sous-titrage, etc.) ;
- Écritures poétiques bilingues ;
- Femmes-poètes d'Europe ;
- Politique et traduction, traduction en temps de guerre ;
- La réalisation d'une traduction inédite commentée peut également faire l'objet d'un mémoire.

M. MÉNIEL

Littérature française de la Renaissance, de la seconde moitié du XV^e siècle à la première du XVII^e siècle.

Domaines de recherche :

- 1) Continuités Moyen Âge-Renaissance, humanisme, maniérisme, baroque.
- 2) Poétique des genres littéraires :
 - Textes narratifs : poème épique, roman, nouvelle, mémoires, histoire...
 - Le tragique : tragédie et histoires tragiques,
 - Éthique et esthétique.
- 3) Littérature et savoirs :
 - Droit et littérature,
 - Philologie, médecine, théologie, philosophie...,
 - Mythologie,
 - Anthropologie des passions.

Le choix d'un sujet se fait par discussion entre l'enseignant et l'étudiant. Quelques exemples de sujets :

- L'édition critique d'une pièce de théâtre, d'une nouvelle ou d'un texte théorique ;
- L'étude d'un même personnage biblique, mythologique ou historique dans plusieurs œuvres ;
- L'étude d'une passion : l'admiration, l'émerveillement, la colère, dans telle ou telle œuvre ;

- L'étude d'une vertu : justice, tempérance, courage, prudence..., dans telle ou telle œuvre ;
- L'étude d'une figure de style dans une œuvre ;
- L'étude d'une notion littéraire : l'aventure, la parodie, l'ironie, le monologue, l'éloge, dans telle ou telle œuvre...

Mme MILLON-HAZO

- la littérature médiévale, en particulier le *Roman de Renart*, *Le Roman de Fauvel*, *Le Roman de la Rose*, Christine de Pisan, les fabliaux érotiques, les farces, les mystères
- la littérature du XVI^e siècle, en particulier Rabelais, Montaigne, Du Bellay, Louise Labbé, Maurice Scève, Pernette du Guillet
- l'animalité dans la littérature, l'histoire des représentations, les arts
- le rire et la subversion dans les littératures médiévale et renaissante
- la querelle des femmes Moyen Âge - XVI^e siècle

Mme ORLANDI

Langue française et stylistique (français moderne), en particulier sur des textes des XX^e et XXI^e siècles. Les approches privilégiées sont :

- l'étude stylistique de la prose,
- l'étude stylistique de la poésie contemporaine,
- l'analyse linguistique de textes littéraires ou non littéraires (inscriptions murales, écritures cutanées, ...),
- les études sémiotiques sur des corpus mixtes (textes / images / enregistrements sonores),
- les études sur des textes plurilingues,
- l'analyse des phénomènes métalangagiers / métadiscursifs, dans le champ littéraire et hors du champ littéraire,
- l'analyse des imaginaires linguistiques (la représentation de la langue déployée dans telle ou telle œuvre),
- l'étude de la ponctuation,
- l'étude des rapports entre texte et médium (les écritures dans et hors du livre, écriture manuscrite / écriture tapuscrite, écritures permanentes / écritures impermanentes...).

Mme PEYRACHE-LEBORGNE

- Romantisme européen et américain (Victor Hugo, Hoffmann, Edgar Poe...).
- Roman victorien (Dickens, Thackeray, Thomas Hardy...).
- Questions d'esthétique (XVIII^e, XIX^e, XX^e).
- Littérature fin de siècle (XIX^e) en Europe.
- Littérature italienne contemporaine (Elsa Morante).
- Le conte populaire (Grimm, Afanassiev, contes populaires français, anglais, roumains).
- Le conte littéraire classique (Perrault, Grimm, Andersen) et ses réécritures et reconfigurations contemporaines.
- Le roman historique XIX^e et XX^e siècles.

Mme PIERRE

Littérature du XIX^e siècle. En particulier :

- roman et nouvelle (Balzac, Flaubert, Maupassant),
- littérature naturaliste (les « petits naturalistes »),
- Zola,
- Questions de genèse,
- Théorie du personnage de roman.

M. POSTEL

A - Littératures occidentales et littératures asiatiques :

- 1°) Imagologie (représentation de l'autre), à travers les romans, les récits de voyage, les correspondances.
- 2°) Échanges littéraires :
 - les médiateurs (comme les jésuites aux XVII^e-XIX^e s.) ;
 - l'influence croisée entre les deux espaces de création littéraire ;
 - la révolution de la littérature chinoise à l'école de l'Occident dans la première moitié du XX^e s. : Lu Xun, Ba Jin, Laoshe, Ding Ling, Yu Dafu, Mao Dun, etc. ;
 - le renouveau de la littérature chinoise dans le contexte de l'ouverture culturelle à partir des années 1980 : A Cheng, Gao Xingjian, Mo Yan, Wang Wenxing, Weiwei, etc. ;
 - les écrivains francophones : François Cheng, Shan Sa, Ya Ding, etc. ;
 - les œuvres de la littérature européenne ou américaine inspirées par la Chine ou le Japon, ou influencées par des modèles chinois ou japonais : Voltaire, Segalen, Claudel, Quignard, mais aussi certaines pièces de Brecht, les « nô » irlandais de Yeats, etc.) ;
 - les traductions du chinois vers le français et inversement (connaissance du chinois requise).
- 3°) Convergences littéraires : étude d'un genre mais aussi d'une forme ou d'une thématique constitués en Occident et en Asie, indépendamment des rapports d'influence (la nouvelle, le roman, la poésie élégiaque, etc. ; le monologue intérieur, le dialogue dans le roman, etc. ; le jardin, le repas, etc.).

4°) Mythocritique :

- étude d'une figure mythique : Confucius, Laozi, le sage chinois, le lettré, le samouraï, etc.,
- étude d'un mythe dans une perspective plus comparatiste : le déluge, le voyage au loin, la renaissance, le péril jaune, etc.

B - Littérature et cinéma :

N.B. : un sujet dans ce domaine doit comporter une œuvre littéraire au moins.

- Adaptation ou transposition d'une œuvre littéraire au cinéma,
- Traitement d'un même mythe ou d'une même thématique au cinéma et dans la littérature (*le Roi Lear* dans *Ran* d'Akira Kurosawa, *Médée* par Pasolini, etc.),
- Illustration d'un mouvement esthétique au cinéma et dans la littérature (l'expressionnisme).
- Monographie d'un écrivain-cinéaste (Pasolini, Duras, etc.).

Mme RUBELLIN

Théâtre et histoire culturelle du XVIII^e siècle

Domaines de recherche : édition, interdisciplinarité (musique, art), parodie, problématiques sociétales, humanités numériques.

Exemples de sujets (bien d'autres sont possibles, à définir en relation avec vos motivations)

- 1) Edition critique d'une pièce de théâtre manuscrite inédite du XVIII^e siècle (transcription, annotation, contextualisation, méthodes numériques d'annotation etc.). Sujets en relation avec l'édition et autres métiers du livre (apprentissage de l'édition, histoire du livre, possibilité de publication sur internet...).
- 2) Théâtre et arts aux XVII^e et XVIII^e siècles :
 - Étude des illustrations de théâtre XVII^e-XVIII^e siècles : le rapport de l'image au texte.
 - Théâtre et musique : étude de parodies (de tragédies et d'opéra) ; l'insertion de chansons dans le théâtre.
 - Évolution, transformation et dénaturation d'un type (Arlequin, Pierrot, Scaramouche, Polichinelle...).
- 3) Reconstruction du portrait d'une actrice ou d'un acteur (rumeurs, caractéristiques, jeu) à partir de pièces écrites pour elle ou pour lui par différents auteurs, et à partir de témoignages d'archives (anecdotes, journaux, correspondance etc.) Possibilité d'exploiter des bases de données en construction et d'y participer (ex. <http://recital.univ-nantes.fr/#/>).
- 4) En lien avec le projet VESPACE (<http://vespace.univ-nantes.fr/>) consacré à la reconstitution interactive en réalité virtuelle d'un théâtre : recherche des interactions sociales dans les « serious games » en comparaison avec des sources du XVIII^e siècle (archives de police, correspondance secrète etc.), théâtre et jeu vidéo (la ludification du savoir).
- 5) Sujets sur l'hygiène, la police, la politesse... dans le monde du spectacle au XVIII^e siècle (multimodal).

M. TETTAMANZI

- Littérature du XX^e siècle,
- romans,
- essais,
- textes polémiques,
- récits de voyage,
- exotisme.

M. ZONZA

Écriture de l'histoire et ses genres :

- roman, nouvelle,
- théâtre historiques,
- mémorialistes.

Bourses de master du « cluster Gender » :

Il ne s'agit pas d'un « cluster » épidémique (soyez tranquilles !) mais du nom que Nantes Université donne à des programmes de recherche qu'elle finance. Dans ce cadre, deux bourses sont offertes à des étudiant-e-s qui accepteraient de travailler sur un sujet défini par avance dans le cadre du projet (mais susceptible d'affinement en cours d'élaboration, comme tout sujet de recherche).

1. Discours philogynes/discours misogynes : la querelle des femmes

Dans ce cadre-là, pour stimuler les recherches sur le genre, une bourse de 1000 euros du projet « Gender » (500 euros à l'inscription et 500 à la soutenance) a été obtenue pour l'étudiant-e qui prendra en charge le sujet décrit ci-dessous. Les étudiant-e-s (de M1 ou M2) qui seraient intéressé-e-s par le sujet proposé ci-dessous sont invité-e-s à prendre rapidement contact, et au plus tard le 15 septembre, avec Nathalie Grande : nathalie.grande@univ-nantes.fr

Sujet de mémoire : « L'animalisation des femmes dans les discours misogynes du XVII^e siècle »

Parmi les accusations et insultes envers les femmes qui prospèrent dans les traités misogynes de l'âge classique (*L'Alphabet de l'imperfection et malice des femmes* ; *La Méchanceté des filles* ; *Le Miroir des femmes* ; etc.), sont régulièrement mises en œuvre des métaphores et comparaisons animalières pour dénigrer le genre féminin tandis que certains animaux sont censés avoir des accointances particulières avec les femmes. Le travail consistera à inventorier ce bestiaire misogyne, à en mesurer la récurrence, la diffusion et les évolutions, et à réfléchir sur son impact imaginaire. L'animalisation des femmes dans le discours misogyne tient-il seulement de l'insulte ? Que nous dit ce lien imaginaire, qui remonte à la vieille entente entre Ève et le serpent ?

2. La bibliothèque des savoirs à l'épreuve du genre

Dans ce cadre-là, pour stimuler les recherches sur le genre, une bourse de 1000 euros du projet « Gender » a été obtenue pour l'étudiant-e qui prendra en charge le sujet décrit ci-dessous (500 euros à l'inscription et 500 à la soutenance). Les étudiant-e-s (de M1 ou M2) qui seraient intéressé-e-s par le sujet proposé ci-dessous sont invité-e-s à prendre rapidement contact, simultanément, avec Claire Gauzente (professeure des universités à l'IAE en Économie et management) (claire.gauzente@univ-nantes.fr) et Nathalie Grande (nathalie.grande@univ-nantes.fr).

Sujet de mémoire : « Cherchez la femme – regard genré sur les collections d'une bibliothèque universitaire »

Que nous apprend un regard genré sur la constitution et la transmission des savoirs ? Ce sujet, qui conviendrait particulièrement bien à un-e étudiant-e intéressé-e par les métiers du livre, propose d'interroger à cet égard un des fonds de la bibliothèque Julien Gracq. Cette bibliothèque, situé à la MSH, est un service mutualisé de de la Fondation Institut des Études Avancées de Nantes et de la MSH Ange-Guépin (UAR 3491) sous tutelle du CNRS et des Universités de Nantes, Angers, Le Mans. Elle comprend un fonds documentaire pluridisciplinaire en Sciences Humaines et Sociales, des acquisitions en lien avec les programmes de recherche accueillis à la MSH et les manifestations scientifiques de l'IEA mais aussi plusieurs fonds issus de dons de bibliothèques personnelles de chercheurs et chercheuses en droit (fonds Grumbach, fonds Blaise), en économie (fonds Desprès-Tartarin), en histoire et sociologie (fonds Poulat, fonds Lambert, fonds Fransen), en anthropologie (fonds Cartry). On remarquera que, sur les sept fonds spécifiques, seul un est le fruit du don d'une chercheuse, précisément d'un couple (le fonds Desprès-Tartarin).

L'objectif du travail consistera, sur la base de l'un de ces fonds et en lien avec le personnel de la bibliothèque, à identifier la part et la nature des contributions d'autrices. Il permettra de documenter la visibilité des femmes dans la production scientifique en SHS sans pour autant minorer les biais de sélection qui sont à l'œuvre (et qu'il conviendra d'inventorier). Outre sa dimension bibliographique et épistémologique, ce travail comportera également une dimension d'action avec la mise en avant, par un rayonnage ou un meuble dédié, des résultats du travail.



Département Lettres Modernes
UFR Lettre et Langages
Pôle Humanités

<https://lettreslangages.univ-nantes.fr/departements/lettres-modernes>